

GUIDE ÉTUDIANT DES CYCLES SUPÉRIEURS

COMMUNICATION

- Attestation d'études supérieures :
Communication dans les organisations en changement
- Maîtrise en sciences de la communication
- Doctorat en communication

Pour de plus amples renseignements

FRENETTE Micheline

Responsable des programmes de deuxième cycle (M. Sc. et A.E.S.)

Bureau C-410, tél. : 514-343-2056

Courriel : micheline.frenette@umontreal.ca

MASSUMI, Brian

Responsable du doctorat (représentant de l'Université de Montréal au sein du comité de direction du doctorat conjoint)

Bureau : B-411, tél. : 514-343-6858

Courriel : brian.massumi@umontreal.ca

BRUMMANS, Boris

Responsable de l'attestation des études supérieures (AES)

Bureau : B-402, tél. : 514-343-7171

Courriel : boris.brummans@umontreal.ca

N...

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

Responsable du 2^e et 3^e cycle et de l'AES

Bureau B-428, tél. : 514-343-6111 poste 5434

Courriel :

Mot du directeur

En choisissant de poursuivre vos études au Département de communication de l'Université de Montréal, vous optez pour un département qui, fort d'une expérience de près de trente ans en formation aux cycles supérieurs, se démarque par le dynamisme de ses membres et leur investissement marqué dans des activités de recherche et d'encadrement. Vous vous joignez ainsi à un département en pleine croissance qui a à cœur de vous offrir des programmes d'études pertinents et un enseignement de haut niveau. Vous êtes d'ailleurs invité à contribuer à faire du Département un milieu de formation motivant, à l'écoute de vos préoccupations et de vos questionnements et où il fait bon travailler, apprendre, découvrir, discuter et échanger. À l'instar de celles de vos prédécesseurs, vos propres réalisations en recherche, votre engagement dans les séminaires, votre participation aux différents collectifs de recherche, votre implication dans la vie étudiante et dans les activités d'enseignement contribueront à la richesse du département et à son essor.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, une foule de renseignements concernant les programmes d'études, les membres enseignants et non enseignants du Département, ainsi que diverses ressources à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question!

Au plaisir,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'François Cooren', written over a horizontal line.

François Cooren, Directeur
Département de communication
Université de Montréal
Pavillon Marie-Victorin
Bureau B-409
Téléphone : 514-343-7819
Courriel : f.cooren@umontreal.ca

TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE : QUELQUES DATES MARQUANTES	7
ORIENTATIONS DU DÉPARTEMENT	7
LES PROGRAMMES DE DEUXIÈME CYCLE.....	9
ATTESTATION D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (AES) : LA COMMUNICATION DANS LES ORGANISATIONS EN CHANGEMENT	11
Objectifs de la formation.....	11
Conditions d'admissibilité	11
Structure et cheminement.....	11
MAÎTRISE EN SCIENCES DE LA COMMUNICATION (M.Sc.).....	13
Objectifs de formation.....	13
Conditions d'admissibilité	13
Structure et cheminement.....	13
Orientations.....	13
Options.....	14
Parcours	14
MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE	24
Étapes de réalisation du mémoire ou du travail dirigé	24
Choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche	24
Enregistrement du sujet de recherche	26
Préparation et dépôt d'un projet.....	26
Réalisation et rédaction du mémoire ou du travail dirigé.....	30
Dépôt du mémoire ou du travail dirigé.....	30
Évaluation du mémoire ou du travail dirigé	31
RÉPERTOIRE DES SÉMINAIRES DE DEUXIÈME CYCLE	32
LE PROGRAMME DE TROISIÈME CYCLE	35
DOCTORAT CONJOINT EN COMMUNICATION	37
OBJECTIFS DE LA FORMATION	37
CONDITIONS ET MODALITÉS D'ADMISSION	37
LA STRUCTURE ET LE CHEMINEMENT DU PROGRAMME DE TROISIÈME CYCLE	39
RÈGLEMENTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL RELATIFS À LA THÈSE.....	42
STRUCTURE DU PROGRAMME DE DOCTORAT.....	45
RÉPERTOIRE DES SÉMINAIRES DE TROISIÈME CYCLE	47
MEMBRES DU PERSONNEL ET COLLECTIFS DE RECHERCHE.....	53
CORPS PROFESSORAL	55
PERSONNEL NON ENSEIGNANT.....	77
CENTRES, GROUPES ET LABORATOIRE DE RECHERCHE	78
DIRECTIVES ET PROCÉDURES RELATIVES AUX TRAVAUX.....	83
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	87
INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE	89
ASSOCIATIONS ET PUBLICATIONS ÉTUDIANTES	90
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EN COMMUNICATION	91
SUR LE CAMPUS	93
AIDE FINANCIÈRE	94
SERVICES UNIVERSITAIRES.....	96
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITÉS ACADÉMIQUES.....	99
AUTRES RENSEIGNEMENTS	100

Historique : quelques dates marquantes

En 1969, l'Université de Montréal offre pour la première fois un programme de Mineure en sciences de la communication rattaché au Département de psychologie.

En 1974, le programme de Maîtrise ès sciences de la communication est offert, toujours au sein du Département de psychologie.

En 1980, le Département de communication est créé; il compte alors huit professeurs réguliers.

En 1987 naît le programme de Doctorat conjoint (Ph.D.) offert par l'Université Concordia, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

En 1988 est créé le programme de Majeure en sciences de la communication, qui accueille alors chaque année une dizaine d'étudiants et d'étudiantes.

En 1997, le baccalauréat bidisciplinaire en communication et science politique voit le jour; il accueille désormais 150 étudiants par an.

En 1998, le programme de baccalauréat spécialisé en Sciences de la communication est créé; s'y inscrivent annuellement 175 étudiants.

En 2001, le Département offre un micro programme d'études supérieures court centré sur la communication et le changement pour répondre aux besoins des divers milieux de pratique. Ce programme accueille chaque année environ 10 étudiants.

À l'aube de l'année universitaire 2009-2010, le Département offre cinq programmes : Baccalauréat spécialisé, Mineure, Majeure, Attestation d'études supérieures, Maîtrise et Doctorat, de même qu'un Baccalauréat bidisciplinaire en communication et science politique. Le Département compte 18 professeurs réguliers, 35 chargés de cours, environ 700 étudiants de premier cycle, près de 100 étudiants de deuxième cycle et une quarantaine d'étudiants de troisième cycle.

Orientations du Département

Trois principaux axes de développement guident les activités et les programmes de formation et de recherche du Département, soit l'axe Communication et organisation, l'axe Communication, média et technologies et l'axe Communication, culture et pouvoir.

En privilégiant ces trois axes, le Département s'est doté d'une orientation originale qui le distingue des autres départements de communication au Québec et au Canada. Le Département de communication de l'Université de Montréal demeure d'ailleurs à ce jour l'une des rares, sinon la seule unité de recherche et d'enseignement universitaire au Canada à avoir acquis une expertise reconnue nationalement et internationalement dans ces domaines, grâce à la recherche fondamentale et appliquée qu'on y pratique.

Dans le contexte de mondialisation qui caractérise de plus en plus le développement des sociétés contemporaines, les communications se voient conférées un nouveau statut : plus qu'une dimension importante des nouvelles formes de gestion du social, elles constitueraient désormais l'un des enjeux charnières de ce « nouvel ordre mondial » que d'aucuns qualifient de « société mondiale de l'information ». Les récents développements technologiques, géopolitiques, économiques et sociaux qui participent de la globalisation posent de nouveaux défis aux décideurs publics et aux entreprises, ainsi qu'à la communauté scientifique, aux groupes sociaux et aux individus. Les sciences de la communication doivent ainsi composer avec une demande institutionnelle et sociale accrue à un moment où sont questionnées les problématiques autrefois soulevées pour comprendre, planifier et évaluer les phénomènes communicationnels ainsi que les outils méthodologiques utilisés à ces fins. Dans la conjoncture actuelle, les médias/nouvelles technologies, les organisations ainsi que la culture et le pouvoir sont forcément au cœur des réflexions engendrées par ces mutations.

- L'axe Communication et organisation est consacré à l'étude des processus communicationnels tels que les interactions, les discours et les médiations qui sont engagés dans les différents aspects internes et externes de la réalité organisationnelle; l'étude des nouveaux développements dans le domaine des organisations, notamment le travail collaboratif, les nouveaux modes d'organisation, la place des objets et des technologies dans l'action collective et la gouvernance des entreprises; l'étude des échanges communicationnels entre les organisations et leurs divers partenaires sociaux et économiques.
- L'axe Communication, media et technologies privilégie l'étude des médias de masse, du multi-média et des hypermédias; l'étude des processus et stratégies de conception ainsi que des phénomènes d'usage et d'appropriation; l'étude des interfaces et des rapports humain-machine; l'étude des processus de construction et d'interaction en réseau et entourant les pratiques médiatiques quotidiennes des individus et des groupes; l'étude des discours et des messages médiatisés, de leurs effets et conséquences sociales.
- L'axe Communication, culture et pouvoir met en évidence l'étude des pratiques significantes, des produits culturels et des institutions réglementaires engagés dans le gouvernement des États et des sociétés et dans la gestion des conduites individuelles et collectives; l'étude des politiques de communication et des nouvelles pratiques de gouvernance à l'échelle nationale et internationale; l'étude des processus, des dispositifs et des acteurs qui participent à la définition des espaces et des cultures publics; et l'étude des rapports entre culture et pouvoir.

Les programmes de deuxième cycle



■ Microprogramme de 2^e cycle

Attestation d'études supérieures (AES) : La communication dans les organisations en changement (2-225-6-0)

■ Objectifs de la formation

L'Attestation d'études supérieures est un microprogramme, c'est-à-dire un programme court de niveau deuxième cycle qui s'adresse à des personnes ayant une formation universitaire préalable dans le domaine de la communication organisationnelle ou travaillant dans ce domaine de pratique et souhaitant poursuivre une formation continue.

L'objectif du programme est d'aborder des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème précis a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée. Le thème choisi, celui des ORGANISATIONS EN CHANGEMENT, recouvre un grand nombre de phénomènes qui ont cours depuis plusieurs années dans les organisations. Ces phénomènes reflètent une tendance de fond, celle de la reconfiguration des organisations face à l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et face à la mondialisation des marchés.

■ Conditions d'admissibilité*

Pour être admissible à titre d'étudiant au microprogramme, le candidat doit être :

- soit titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle,
- soit titulaire d'un baccalauréat et posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation attentive des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle soient adéquates.

Dates limites des demandes d'admission : 1er février pour l'automne, 1er novembre pour l'hiver

■ Structure et cheminement

Le programme est composé d'un séminaire obligatoire, soit :

COM 6964	Séminaire d'intégration (doit être suivi une fois les quatre autres séminaires complétés avec succès) et de quatre séminaires à choisir parmi les suivants :
COM 6376	Communication dans les petits groupes
COM 6505	Pratiques de travail en changement
COM 6960	Technologies, design et changement continu
COM 6961	Communication et stratégie de changement
COM 6962	Pratiques de direction en communication
COM 6963	Mondialisation et organisations
COM 6965	Problématiques discursives en communication organisationnelle

Ces séminaires devraient être suivis sur une période maximale de 24 mois. La brièveté et la flexibilité du déroulement du programme sont pensées pour tenir compte des contraintes des praticiens en exercice qui souhaitent retourner à l'université pour compléter un diplôme de deuxième cycle.

À ces séminaires peuvent s'ajouter des cours préparatoires (maximum de deux) et un cours hors programme (maximum de un) choisis parmi ceux offerts dans le cadre de la maîtrise en Sciences de la communication.

* Pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire à ce programme, veuillez consulter le site Web du Département : http://www.com.umontreal.ca/cycles_2_3/index.html

Les étudiantes et étudiants inscrits au programme d'AES pourront, s'ils le désirent, soumettre une demande de transfert de programme vers la maîtrise en Sciences de la communication. Le cas échéant, ils pourraient se voir créditer les séminaires suivis dans l'AES (à l'exception du séminaire d'intégration).

■ Maîtrise en sciences de la communication (M.Sc.) (2-225-1-0)

■ Objectifs de formation

Le programme de maîtrise en Sciences de la communication vise à offrir aux étudiants et étudiantes une formation théorique et méthodologique qui leur permettra d'analyser, de planifier et d'évaluer les phénomènes communicationnels contemporains et leurs enjeux.

Conçu pour s'arrimer à des études de premier cycle, le programme est orienté vers la recherche (fondamentale et appliquée). Il demeure néanmoins sensible aux préoccupations et aux exigences de la pratique professionnelle en communication à laquelle se destine une partie du corps étudiant.

■ Conditions d'admissibilité*

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. en sciences de la communication, la personne qui soumet sa candidature doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé en communication ou d'un baccalauréat avec majeure en communication, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Les étudiants ayant complété au moins 12 des 15 crédits du microprogramme « La communication dans les organisations en changement » et conservé une moyenne de 3,3 ou B+ sont aussi admissibles et se verront créditer les séminaires déjà suivis.

Les étudiants ayant un baccalauréat avec mineure (30 crédits) en communication ou qui sont titulaires d'un baccalauréat sans formation en communication pourront être admis selon les modalités définies par le Département, mais devront suivre au plus 12 crédits de cours préparatoires en communication.¹

Il est indispensable d'avoir conservé une moyenne au premier cycle de plus de 70 % (3 sur 4,3). De plus, pour maximiser ses chances de réussite dans le programme, la candidate ou le candidat doit posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Dates limites des demandes d'admission : 1er février pour l'automne, 1er novembre pour l'hiver.

■ Structure et cheminement

Comme les préoccupations de la pratique professionnelle et de la recherche en communication sont variées, différents cheminements sont possibles dans le cadre du programme de maîtrise. Ces cheminements se distinguent selon que l'étudiante ou l'étudiant choisit de compléter sa scolarité par un travail de recherche de courte ou de longue haleine (voir Orientations) et selon l'un ou l'autre domaine de spécialisation du Département (voir Options) qu'il ou elle choisit pour son programme d'études.

► Orientations

Le programme comporte deux orientations : maîtrise avec mémoire et maîtrise avec travail dirigé.

- Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la réalisation d'un mémoire.

* Pour connaître la marche à suivre pour s'inscrire à ce programme, veuillez consulter le site Web du Département : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/222510_desc.html

¹ Les personnes inscrites à des cours préparatoires entraînant des sessions supplémentaires et qui sont admissibles à l'aide financière du gouvernement du Québec ont droit à une aide financière de deuxième cycle. En fait, elles ont alors droit à 8 sessions d'aide au total (6 de prêts et bourses, 2 de prêts seulement).

Un mémoire consiste en un travail de recherche relativement élaboré. Il est constitué, quelle qu'en soit sa forme, de la définition d'une problématique et d'une réflexion critique. Il doit être d'une longueur de 100 à 125 pages (si écrit), incluant la bibliographie et excluant les annexes². Il peut prendre la forme, par exemple, d'une analyse théorique ou méthodologique d'un auteur, d'une œuvre ou d'une école de pensée à partir de la littérature appropriée; d'une étude empirique à l'aide d'un instrument original ou déjà existant; d'une étude de cas ou d'une ethnographie; d'une recherche action ou évaluative à l'aide d'une grille existante ou originale.

- Le programme de la maîtrise avec travail dirigé comporte un minimum de 30 crédits de cours de deuxième cycle et 15 crédits attribués à la réalisation et à la rédaction d'un travail dirigé.

Le travail dirigé est un travail de recherche de taille restreinte (si écrit, 60 pages au maximum incluant la bibliographie et excluant les annexes) constitué, dans tous les cas, de l'ébauche d'une problématique et d'une réflexion critique. Il peut prendre la forme, par exemple, d'une présentation critique de la littérature sur une thématique circonscrite, un concept ou une théorie, du développement d'un instrument de recherche (questionnaire, grille d'entrevue ou d'analyse de contenu), d'une étude de cas ou d'une observation sur un terrain délimité, de la constitution et de l'analyse exploratoire d'un corpus ou encore du design d'une recherche évaluative.

L'étudiante ou l'étudiant pourra modifier son choix en cours de scolarité dans la mesure où les exigences respectives des orientations en matière de crédits de séminaires auront été respectées.

► Options

Le programme laisse le choix à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une option (son diplôme en portera alors la mention) ou de poursuivre un cheminement libre. Les options sont la communication médiatique et la communication organisationnelle.

Quel que soit leur choix, tous les étudiants doivent suivre les séminaires de tronc commun, un séminaire de méthodologie et un séminaire théorique d'option.

L'étudiant pourra modifier son choix (changer d'option ou adopter un cheminement libre ou l'inverse) en cours de scolarité. Un changement d'option ou l'inscription dans une option sera possible à condition de suivre le cours théorique correspondant à l'option choisie.

■ Parcours

L'étudiante ou l'étudiant sélectionne ses séminaires en fonction de ses choix d'orientation et d'option. Les six parcours possibles sont décrits aux pages suivantes et présentent les séminaires selon leur place dans le programme :

- Les séminaires obligatoires de tronc commun (bloc A);
- Les séminaires à option restreinte (bloc B méthodologie et bloc C séminaires d'option);
- Les séminaires optionnels (bloc D communication organisationnelle, bloc E communication médiatique et bloc F séminaires transversaux).

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 6 crédits de cours obligatoires de tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte et de 6 à 9 crédits de cours optionnels et de 0 à 3 crédits de cours au choix³. Est considéré dans une option l'étudiant qui a suivi le cours théorique obligatoire relatif à celle-ci et 6 crédits de cours optionnels du bloc correspondant. Normalement, l'étudiant doit rédiger un mémoire sur une thématique appropriée à cette option.

² Exceptionnellement, un mémoire plus long peut être déposé si le sujet et la démarche de recherche l'exigent. Dans ce cas, il revient à la personne qui dirige le mémoire de justifier le dépôt d'un mémoire plus long devant les autres membres du jury.

³ Un cours au choix est un cours offert par un autre département soit de l'Université de Montréal ou de ses écoles affiliées (École Polytechnique ou École des Hautes études commerciales), soit d'une autre Université. Ce cours doit être approuvé par le directeur ou la directrice de recherche de l'étudiant ainsi que par le ou la responsable des programmes de deuxième cycle.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé comporte 6 crédits de cours obligatoires de tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte et de 15 à 18 crédits de cours à option, et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Est considéré dans une option l'étudiant qui a suivi le cours théorique obligatoire relatif à celle-ci et 12 crédits de cours optionnels du bloc correspondant. Normalement, l'étudiant doit effectuer un travail dirigé sur une thématique appropriée à cette option.

Dans le cas de l'étudiant en cheminement libre, il pourra choisir ses séminaires optionnels (9 crédits de cours avec mémoire et 18 crédits de cours avec travail dirigé) dans n'importe quel bloc.

■ **Maîtrise avec mémoire**
- option communication médiatique

(45 crédits dont 21 de séminaires)

BLOC A - TRONC COMMUN (min. 6 crédits, max. 6 crédits)

COM 6020 Théories générales de la communication

COM 6815 Séminaire d'encadrement

BLOC B - MÉTHODOLOGIE (min. 3 cr., max. 6 cr.)

COM 6205 Méthode d'étude des messages et images

COM 6275 Méthodes d'enquête en communication

COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain

BLOC C - SÉMINAIRES D'OPTION (min. 3 cr., max. 6 cr.)

COM 6500 Théories de la communication organisationnelle

COM 6501 Théories de la communication médiatique

BLOC D - COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE (min. 0 cr., max. 3 cr.)

COM 6192 Industries culturelles

COM 6505 Pratiques de travail en changement

COM 6525 Stratégies discursives en organisation

COM 6840 Séminaire thématique A

COM 6915 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 Technologies, design et changement continu

COM 6961 Communication et stratégie de changement

COM 6962 Pratiques de direction en communication

COM 6963 Mondialisation et organisations

COM 6965 Problématiques discursives en communication organisationnelle

BLOC E - COMMUNICATION MÉDIATIQUE (min. 6 cr., max. 9 cr.)

COM 6174 Histoire médiatique

COM 6175 Médias et société

COM 6192 Industries culturelles

COM 6310 Les médias et leurs usagers

COM 6420 Médias et technologies nouvelles

COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias

COM 6475 Ergonomie cognitive en communication

COM 6535 Interaction humain-ordinateur

COM 6536 Atelier de communication informatisée

COM 6537 Statistiques de la culture et des communications

COM 6538 Communication, design et esthétique

COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances

COM 6585 Communication, médias et médiation

COM 6841 Séminaire thématique B

■ **Maîtrise avec travail dirigé**
- option communication médiatique

(45 crédits dont 30 de séminaires et 15 de travail dirigé)

BLOC A – TRONC COMMUN (min. 6 crédits, max. 6 crédits)

COM 6020 Théories générales de la communication

COM 6815 Séminaire d'encadrement

BLOC B – MÉTHODOLOGIE (min. 3 cr., max. 6 cr.)

COM 6205 Méthode d'étude des messages et images

COM 6275 Méthodes d'enquête en communication

COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain

BLOC C – SÉMINAIRES D'OPTION (min. 3 cr., max. 6 cr.)

COM 6500 Théories de la communication organisationnelle

COM 6501 Théories de la communication médiatique

BLOC D – COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE (min. 0 cr., max. 6 cr.)

COM 6192 Industries culturelles

COM 6505 Pratiques de travail en changement

COM 6525 Stratégies discursives en organisation

COM 6840 Séminaire thématique A

COM 6915 Gestion des conflits dans les organisations

COM 6960 Technologies, design et changement continu

COM 6961 Communication et stratégie de changement

COM 6962 Pratiques de direction en communication

COM 6963 Mondialisation et organisations

COM 6965 Problématiques discursives en communication organisationnelle

BLOC E – COMMUNICATION MÉDIATIQUE (min. 12 cr., max. 18 cr.)

COM 6174 Histoire médiatique

COM 6175 Médias et société

COM 6192 Industries culturelles

COM 6310 Les médias et leurs usagers

COM 6420 Médias et technologies nouvelles

COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias

COM 6475 Ergonomie cognitive en communication

COM 6535 Interaction humain-ordinateur

COM 6536 Atelier de communication informatisée

COM 6537 Statistiques de la culture et des communications

COM 6538 Communication, design et esthétique

COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances

COM 6585 Communication, médias et médiation

COM 6841 Séminaire thématique B

BLOC D - COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE (min. 0 cr., max. 15 cr.)

- COM 6192 Industries culturelles
- COM 6505 Pratiques de travail en changement
- COM 6525 Stratégies discursives en organisation
- COM 6840 Séminaire thématique A
- COM 6915 Gestion des conflits dans les organisations
- COM 6960 Technologies, design et changement continu
- COM 6961 Communication et stratégie de changement
- COM 6962 Pratiques de direction en communication
- COM 6963 Mondialisation et organisations
- COM 6965 Problématiques discursives en communication organisationnelle

BLOC E - COMMUNICATION MÉDIATIQUE (min. 0 cr., max. 15 cr.)

- COM 6174 Histoire médiatique
- COM 6175 Médias et société
- COM 6192 Industries culturelles
- COM 6310 Les médias et leurs usagers
- COM 6420 Médias et technologies nouvelles
- COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias
- COM 6475 Ergonomie cognitive en communication
- COM 6535 Interaction humain-ordinateur
- COM 6536 Atelier de communication informatisée
- COM 6537 Statistiques de la culture et des communications
- COM 6538 Communication, design et esthétique
- COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances
- COM 6585 Communication, médias et médiation
- COM 6841 Séminaire thématique B

BLOC F - SÉMINAIRES TRANSVERSAUX (min. 0 cr., max. 15 cr.)

- COM 6331 Communication, pouvoir et contre-pouvoirs
- COM 6335 Communication et espace public
- COM 6355 Communication interculturelle
- COM 6365 Communication internationale
- COM 6375 Politiques de communication
- COM 6376 Communication dans les petits groupes

BLOC H - COURS AU CHOIX (min. 0 cr., max. 6 cr.)

- COM 6007 OBLIGATOIRE TRAVAIL DIRIGÉ 15 cr.

■ Maîtrise avec mémoire

■ Étapes de réalisation du mémoire ou du travail dirigé

Le mémoire et le travail dirigé sont avant tout des travaux d'initiation à la recherche. Tous deux doivent démontrer que la personne qui les rédige possède des aptitudes pour la recherche.

Le mémoire ou le travail dirigé doit être déposé dans un délai maximal de deux ans à compter de la date de l'inscription initiale.

Le mémoire ou le travail dirigé doit être rédigé en français. Cependant, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) peut, à titre exceptionnel, autoriser la présentation du mémoire dans une langue autre que le français en raison des études antérieures et des objectifs du programme d'études et de recherche de l'individu concerné, dans la mesure où un membre du corps professoral du Département est disponible pour l'encadrer dans une langue autre que le français et où il est possible de constituer un jury maîtrisant la langue en question.

Un mémoire de maîtrise compte 125 pages et un travail dirigé compte 60 pages, avant les annexes qui seront à la fin du travail.

Un mémoire ou un travail dirigé s'effectue en six principales étapes : le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche, l'inscription d'un sujet de recherche, la préparation et le dépôt d'un projet, la rédaction proprement dite, le dépôt et l'évaluation.

► Choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche

L'obtention du grade de M.Sc. en communication est le couronnement d'un cheminement qui s'étale sur deux ans, et parfois trois. Si la phase de la scolarité en est une composante essentielle, l'élaboration et la rédaction du mémoire ou du travail dirigé en constitue l'autre élément central. C'est pourquoi le rôle du directeur ou de la directrice de recherche est fondamental.

Toute personne inscrite au programme doit conclure une entente avec un membre de l'équipe professorale du Département pour la direction de son projet de recherche. Ce choix doit s'effectuer avant le 15 décembre de la première année de scolarité. Le rôle du directeur ou de la directrice de recherche est de discuter et d'autoriser toutes les démarches qui ont une implication au plan de la scolarité et de la démarche de recherche. Un document officiel signé par les deux parties et déposé au secrétariat entérine cet accord.

Afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer des attentes claires et une relation fructueuse avec leur éventuel directeur ou directrice de recherche, nous présentons ci-après une liste des principales responsabilités pédagogiques du directeur ou de la directrice, ainsi que quelques-unes des principales attentes réciproques susceptibles de guider la relation entre les étudiantes et les étudiants et leur directeur ou directrice.

Responsabilités pédagogiques du directeur ou de la directrice de recherche

Le directeur ou la directrice peut agir comme conseiller pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Il est d'usage que l'étudiant ou l'étudiante consulte cette personne pour ses choix de cours;

Le directeur ou la directrice prend en charge le séminaire d'encadrement (COM 6815) auquel s'inscrit obligatoirement l'étudiant ou l'étudiante;

Le directeur ou la directrice conseille l'étudiant ou l'étudiante dans l'élaboration et la rédaction de son projet de mémoire ou de travail dirigé, l'établissement de ses objectifs, l'élaboration d'un calendrier de réalisation et l'organisation de son travail. L'acceptation du projet par le directeur ou la directrice est préalable à son dépôt formel et à son évaluation par d'autres lecteurs ou lectrices;

Le directeur ou la directrice conseille l'étudiant ou l'étudiante dans l'élaboration et la rédaction de son mémoire ou de son travail dirigé. Cette fonction suppose de sa part un investissement non négligeable dans la mesure où il ou elle doit être disponible pour rencontrer régulièrement

l'étudiant ou l'étudiante ainsi que pour lire et commenter, dans des délais raisonnables, les textes qui lui auront été soumis;

Le directeur ou la directrice participe à l'évaluation du travail dirigé ou est membre du jury de mémoire de l'étudiant ou de l'étudiante effectuant ses recherches sous sa direction.

Relation d'encadrement : les attentes mutuelles

La relation entre un étudiant ou une étudiante et son directeur ou sa directrice de recherche est axée sur la valorisation d'un travail universitaire créatif et de grande qualité, la disponibilité et la communication des deux parties, l'ouverture d'esprit, la confiance et le respect mutuels ainsi que sur la probité intellectuelle. Il est recommandé que l'étudiant ou l'étudiante et le directeur ou la directrice de recherche discutent notamment des politiques institutionnelles en matière de probité intellectuelle, d'éthique, de propriété intellectuelle ainsi que des responsabilités et droits des étudiants.

Le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche est donc une décision sérieuse, comme l'est celle d'un professeur ou d'une professeure d'accepter de diriger la recherche d'un étudiant ou d'une étudiante. Ce choix devrait être fait en considération non seulement du sujet ou du domaine de recherche auquel sera consacré le mémoire ou le travail dirigé, mais aussi de la forme d'encadrement recherchée, laquelle dépend du « style » de direction des différents professeurs et professeures de même que des souhaits et attentes des étudiants et étudiantes à cet égard.

À titre indicatif, voici d'une part une liste d'attentes formulées par certains étudiants et étudiantes à l'égard de leur directeur ou directrice de mémoire – attentes qui comptent au nombre des rôles que peuvent assumer à différents degrés le directeur ou la directrice, selon son « style », son expérience et sa personnalité :

- offrir une disponibilité, du soutien moral, de l'encouragement pour les initiatives des étudiants ou étudiantes, ainsi qu'une évaluation et une reconnaissance de ses réalisations;
- favoriser l'autonomie intellectuelle de l'étudiant ou de l'étudiante en l'encourageant notamment à développer un esprit critique;
- servir de guide universitaire et sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à une insertion adéquate dans les milieux scientifiques ou professionnels de la communication, en favorisant notamment les échanges entre étudiants et étudiantes ainsi que les débats au sein des laboratoires de recherche et de séminaires;
- tenter de soutenir les étudiants et étudiantes qu'il ou elle dirige sous forme d'assistantats de recherche, de recommandations pour des bourses, de postes d'auxiliaires à l'enseignement;
- le cas échéant, encourager les étudiants ou étudiantes à publier ou co-publier les résultats de leurs recherches et à les présenter dans des colloques;
- planifier l'organisation de l'encadrement en cas d'absence prolongée (congé sabbatique, séjour d'enseignement ou de recherche, vacances, etc.);
- Toujours à titre indicatif, voici d'autre part quelques-unes des attentes que les directeurs ou les directrices sont susceptibles d'avoir à l'endroit des étudiants ou des étudiantes qu'ils ou elles dirigent :
- démontrer activement son adhésion aux objectifs de la formation et s'engager fermement dans son projet d'études et de recherche;
- faire preuve de détermination, d'une attitude positive et de discipline;
- montrer une régularité soutenue dans l'effort : l'étudiant ou l'étudiante qui ne travaille pas de façon régulière et assidue ne peut s'attendre à ce que son directeur ou sa directrice soit toujours disponible;
- solliciter des rencontres avec son directeur ou sa directrice et lui fournir régulièrement des comptes rendus de sa progression;
- viser à atteindre la plus grande autonomie possible par rapport à son directeur ou sa directrice tout en démontrant une ouverture face à la critique;
- respecter les règlements pédagogiques de l'institution.

Changement de direction de recherche

Le choix du directeur ou de la directrice de recherche est très important et ne saurait être fait à la légère. Cette décision sérieuse n'est cependant pas irréversible. Plus le changement est effectué tôt dans le cheminement de l'étudiant ou de l'étudiante, moins il est susceptible d'entraver la bonne marche des études et de la recherche. Afin d'éviter que les personnes en cause se sentent lésées de quelque manière, il est conseillé d'agir avec précaution et respect. Il est recommandé à l'étudiant ou à l'étudiante qui désire changer de directeur ou de directrice de consulter un membre de la direction du programme de maîtrise ou du Département.

Codirection

Lorsque certains aspects importants du mémoire ou du travail dirigé d'un étudiant ou d'une étudiante ne relèvent pas du champ de compétence de son directeur ou de sa directrice, il peut être pertinent d'avoir recours à une codirection par une personne du Département, d'un autre département de l'Université ou d'une autre institution. Si cette personne n'est pas membre du corps professoral régulier du Département, l'étudiant ou l'étudiante doit fournir à la personne responsable du programme de deuxième cycle du Département les pièces justificatives permettant de statuer sur la compétence de cette personne à codiriger un mémoire ou un travail dirigé.

Le codirecteur ou la codirectrice partage la direction du mémoire et du travail dirigé ainsi que les fonctions et tâches d'encadrement que cela implique. Dans le cas où cette personne est impliquée dès le début, elle agit aussi à titre de conseiller et doit approuver le projet. Dans tous les cas, le codirecteur ou la codirectrice est membre du jury de mémoire.

Autres ressources pour l'encadrement

Le choix d'un directeur ou d'une directrice ne s'effectuant souvent pas avant la fin de la première session, l'étudiant ou l'étudiante peut avoir recours aux conseils de la personne responsable du programme de deuxième cycle. En plus des rencontres d'orientation de groupe qui sont prévues, le ou la responsable du deuxième cycle demeure à la disposition des étudiants et des étudiantes pour leur fournir tous les renseignements pertinents concernant le programme d'études, les choix de cours, le projet de recherche, les exigences universitaires du mémoire et du travail dirigé.

► Enregistrement du sujet de recherche

Avant le début du dernier trimestre de sa scolarité, la personne inscrite au programme régulier doit remplir le formulaire *Enregistrement du sujet de recherche*, lequel peut être obtenu à l'adresse suivante : http://www.fesp.umontreal.ca/fichiers/sujet_recherche.pdf.

Sur ce formulaire, la personne indique le titre du mémoire ou du travail dirigé, cinq mots-clés pertinents ainsi qu'un court résumé de la recherche projetée. Il convient de noter que les titres, mots-clés et résumés sont provisoires et peuvent être modifiés ultérieurement. Le formulaire d'enregistrement contient aussi une section réservée aux considérations éthiques relatives au projet. Il s'agit d'indiquer si la recherche projetée implique ou non un recours à des êtres humains et, le cas échéant, si un certificat d'éthique a été émis ou est à venir (voir la section sur l'évaluation éthique du projet).

► Préparation et dépôt d'un projet

Avant d'entreprendre la réalisation du mémoire ou du travail dirigé, l'étudiant ou l'étudiante doit préparer puis soumettre un projet qui en expose les objectifs, les orientations théoriques et méthodologiques ainsi que les enjeux éthiques. Ce projet doit être déposé au plus tard au terme du dernier trimestre de scolarité.

Séminaire d'encadrement

Le séminaire d'encadrement (COM6815), qui fait partie intégrante de la scolarité de maîtrise, est conçu pour aider l'étudiant ou l'étudiante à préparer son projet de mémoire ou de travail dirigé. La personne inscrite au programme s'inscrit à ce séminaire au cours de son dernier trimestre de scolarité; elle ne peut s'y inscrire avant qu'avec l'autorisation de son directeur ou de sa directrice de recherche.

Les modalités du séminaire, incluant l'horaire des rencontres et le plan de travail, doivent être établies conjointement par l'étudiante ou l'étudiant et son directeur ou sa directrice de recherche. Au terme du séminaire, la personne inscrite au programme remet à son directeur ou à sa directrice de recherche un document écrit (plan détaillé du projet, recension d'écrits pertinents, essai, etc.) qui fait état de l'avancement de ses travaux. C'est sur ce document écrit que repose l'évaluation du séminaire.

Présentation du projet de recherche

Quelle que soit l'orientation du programme choisie, un document présentant les objectifs du projet ainsi que les moyens qui seront mis en œuvre pour les atteindre doit être remis et approuvé avant qu'en soit entreprise la réalisation effective.

Le projet de mémoire compte entre 10 et 15 pages, le projet de travail dirigé en compte entre 5 et 10. Si les éléments que doivent contenir le projet varient en fonction de la visée du travail proposé, dans la plupart des cas, ils incluent les principaux éléments suivants (l'ordre d'apparition, l'organisation ou la structure et l'importance relative des éléments ne sont fournis qu'à titre indicatif) :

Introduction : aperçu sommaire des principaux éléments du projet et des objectifs poursuivis. Présentation du phénomène à l'étude et du contexte dans lequel il s'inscrit.

Problématique et théorie : texte argumentatif qui, documentation scientifique à l'appui, présente les principaux éléments de la problématique qui sera développée ou esquissée et des approches théoriques préconisées. Définition des principaux concepts autour desquels s'articule le projet. Présentation du problème à l'étude, des questions de recherche, de l'hypothèse ou de la proposition de recherche, selon le cas.

Méthodologie : texte argumentatif présentant la démarche méthodologique privilégiée et les motifs ayant présidé à son choix. Moyens concrets qui seront mis en œuvre pour trouver une solution au problème, répondre aux questions de recherche, valider l'hypothèse ou explorer la proposition de recherche (méthode de cueillette des données, stratégie d'analyse des données, instruments de mesure, etc.). Réflexion critique sur l'adéquation entre ces moyens et les objectifs de recherche poursuivis (en termes de fidélité ou de validité de la mesure proposée, par exemple). Discussion des enjeux éthiques éventuels soulevés par la recherche.

Conclusion : court texte présentant des éléments relatifs à la pertinence, à la faisabilité et aux limites de la recherche proposée. Évocation des retombées, même modestes, espérées (clarification théorique, contribution méthodologique, apport de solution à un problème concret, etc.).

Bibliographie : liste complète des ouvrages (livres, monographies, revues scientifiques, documents d'entreprise, sites Web, etc.) consultés aux fins de la préparation du projet et dont la référence respecte les normes bibliographiques en vigueur au sein du Département.

Annexes : questionnaire pour l'évaluation éthique des projets de la Faculté des arts et des sciences et, selon le cas, formulaire de consentement pour les sujets participant à la recherche, grille d'entrevue ou de codage, règles de constitution du corpus, etc.

► L'évaluation du projet de recherche

Avant la fin du dernier trimestre de scolarité, le projet est déposé en trois copies auprès de la technicienne en gestion des dossiers étudiants. Au cours des deux semaines suivant sa réception, cette personne achemine le projet ainsi que les formulaires d'évaluation appropriés à la directrice ou au directeur de recherche (avec laquelle il est impératif de travailler étroitement lors de la préparation du projet) ainsi qu'à deux autres membres du corps professoral. Ces personnes doivent, dans un délai ne dépassant pas quatre semaines, formuler des commentaires d'appréciation sur le projet, tant sur le plan scientifique qu'éthique. Si six semaines s'écoulent et qu'aucun commentaire d'évaluation n'a été transmis à la technicienne en gestion par l'un et/ou l'autre des professeurs et professeures concernés, l'étudiante ou l'étudiant peut signaler le retard au directeur ou à la directrice du département qui aura été avisé préalablement de la situation.

Les commentaires des personnes chargées d'évaluer le projet sont intégrés au dossier étudiant. Bien que ces commentaires n'aient pas force d'approbation, il est fortement conseillé d'en tenir compte pour améliorer le projet, de concert avec son directeur ou sa directrice.

Dans le cas où les personnes chargées d'évaluer le projet, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche, jugent que des modifications importantes doivent être apportées, une version corrigée doit être déposée dans un délai maximal de 2 mois suivant le dépôt initial du projet. Ces personnes disposent d'au plus un mois pour formuler de nouveaux commentaires qui seront aussi inscrits au dossier étudiant.

Évaluation scientifique

Outre la directrice ou le directeur de recherche, deux autres membres du corps professoral ont la responsabilité d'évaluer la teneur scientifique et la faisabilité du projet de mémoire ou de travail dirigé. Si les critères d'évaluation peuvent varier en fonction de la visée et des modalités de mise en œuvre du projet, dans la plupart des cas, ils incluent :

- intérêt scientifique, socio-politique, académique ou pratique de l'objet; sa pertinence eu égard aux études contemporaines en communication;
- structure de la problématique de recherche esquissée, clarté des principaux concepts privilégiés ou de l'approche théorique préconisée;
- cohérence de la démarche méthodologique (mode d'investigation, outils de cueillette et de traitement des données, approche analytique, etc.) par rapport aux objectifs visés;
- faisabilité du projet en regard, notamment, de la durée du programme d'études, des contraintes financières et temporelles de l'étudiant ou de l'étudiante.
- présentation et forme : conformément aux directives de la Faculté des études supérieures, la correction de la langue fait partie des critères d'évaluation. Il importe donc que le texte reflète non seulement la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe, mais qu'il fasse également preuve de rigueur et de clarté dans l'expression des idées.

L'évaluation éthique

En tant qu'institution de recherche, l'Université de Montréal a la responsabilité de veiller à ce que les droits fondamentaux de la personne soient respectés dans les recherches et les expériences qui portent sur l'être humain, que celles-ci soient réalisées dans le cadre de projets de recherche subventionnés, par des professeurs ou par des étudiants et étudiantes. Dans cette perspective, l'Université exige que tout projet de recherche étudiant soit évalué au chapitre de sa conformité éthique lorsque ce projet implique un recours à des humains.

La notion de « recours à des sujets humains » s'applique non seulement aux expérimentations proprement dites, mais aussi aux entrevues, aux sondages, à l'administration de questionnaires, à l'observation de personnes, de groupes ou de communautés, à la consultation de documents personnels et d'archives privées, aux rencontres avec des personnes pouvant fournir des renseignements de nature confidentielle ou privée, etc. Voici quelques exemples de projets impliquant un recours à des sujets humains :

- observer des travailleurs ou travailleuses dans leur contexte de travail pour comprendre leurs usages des nouvelles technologies d'information et de communication;
- interviewer des jeunes pour comprendre leurs préférences en matière de produits culturels et médiatiques;
- dépouiller les archives du fondateur d'un organisme d'aide au développement pour comprendre la conception de la communication interculturelle qui la caractérise;
- prendre connaissance des documents internes d'une multinationale afin de comprendre les stratégies utilisées par la Direction pour assurer la reproduction de sa culture d'entreprise dans ses diverses filiales régionales;
- rencontrer les résidents et résidentes d'une localité donnée pour évaluer dans quelle mesure leur allégeance politique est influencée par les campagnes publiques des principaux partis politiques.

Exemptions

Si le projet n'implique aucun recours à des sujets humains aucune évaluation éthique n'est requise.

Si le projet s'inscrit entièrement dans le cadre d'une recherche réalisée par le directeur ou la directrice de mémoire ou de travail dirigé, et pour lequel un certificat d'éthique a déjà été émis, une évaluation éthique additionnelle n'est pas requise.

Par ailleurs, les projets qui impliquent le recours à des renseignements dits d'ordre public n'ont pas non plus à faire l'objet d'une évaluation éthique. Voici quelques exemples de projets impliquant le recours à des renseignements d'ordre public :

- analyser le contenu d'articles de journaux pour comprendre l'image des minorités ethniques et raciales qui s'y trouve produite;
- documenter la genèse et la mise en œuvre des politiques canadiennes en matière de publicité pour enfants dans les médias;
- observer l'image de marque d'une organisation à partir des documents promotionnels « grand public » qu'elle diffuse;
- comparer le traitement journalistique d'une crise politique dans les bulletins télévisés et l'Internet.

Notion de risque : différents niveaux, différentes procédures

L'évaluation éthique du projet dépend très largement du niveau de risque qu'implique la recherche proposée pour les sujets humains et le chercheur ou la chercheuse. Les risques sont dits minimes si la probabilité et l'importance des éventuels inconvénients afférents à la recherche s'apparentent à ceux auxquels les sujets et les chercheurs s'exposent dans les aspects de leur vie quotidienne liés à la recherche. Les risques sont dits plus importants si la probabilité et l'importance des éventuels inconvénients afférents à la recherche sont supérieurs ou différent singulièrement de ceux auxquels les sujets et les chercheurs s'exposent dans les aspects de leur vie quotidienne liés à la recherche. A titre d'exemple, des projets impliquant des jeunes de moins de 18 ans, des populations captives (carcérales ou autres) et des petits groupes où l'anonymat peut difficilement être préservé (les employés d'une petite entreprise, entre autres) comportent des risques relativement importants.

Dans le cas où les risques sont minimes, l'évaluation suivra la procédure dite accélérée et sera effectuée par deux professeurs du Département (autres que le directeur ou la directrice de recherche) ainsi que par le représentant du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CERFAS) qui, après examen du dossier et moyennant consensus entre ces trois personnes, pourra émettre le certificat éthique. Dans le cas où les risques sont plus importants, le dossier sera transmis au CERFAS, dont les membres procéderont à l'évaluation du projet et auront la responsabilité d'émettre ou non le certificat de conformité éthique.

Ce que doit comporter le projet

Aux fins de l'évaluation éthique, tout projet comportant le recours à des humains, indépendamment du niveau de risque éventuel associé à la recherche proposée, doit comporter (dans le corps du texte ou en annexe) :

- une description détaillée des objectifs et de la méthodologie, incluant notamment les caractéristiques des sujets participants (âge, sexe et autres facteurs d'inclusion ou d'exclusion); les activités auxquelles ils seront soumis; les risques encourus par les sujets et les mesures prises pour les contrer; les mesures prises pour assurer la confidentialité des données recueillies aux différentes étapes du projet;
- un document d'information rédigé dans un langage accessible à l'intention des participants éventuels, dont il importe d'obtenir le consentement libre et éclairé (un formulaire de consentement écrit ou autre document d'information).
- un questionnaire d'évaluation éthique (formulaire officiel de la FAS à compléter directement sur le site). L'original doit être dûment signé et trois copies de ce questionnaire (et des autres documents exigés) doivent être déposées au secrétariat du Département.

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CERFAS) met à la disposition des étudiants et étudiantes du secteur sciences sociales et psychologie de la Faculté – au sein duquel se trouve le Département de communication – un document qui présente les principes généraux, les règles et les procédures qu'implique l'évaluation éthique.

Vous trouverez les informations complètes sur l'éthique ainsi que les formulaires pertinents (énumérés ci-dessous) sur le site de la FAS dans la section « Recherche » à l'adresse suivante :

www.fas.umontreal.ca/fasinfo/formulaire_ethique.htm

sous la rubrique C. : Documents à l'intention des étudiants. Vous y trouverez les documents suivants :

- Document d'information sur les procédures à suivre pour l'obtention d'un certificat d'éthique
- Questionnaire d'évaluation éthique à remplir
- Document d'information sur les formulaires de consentement
- Modèle de base pour les formulaires de consentement

ATTENTION : Il faut absolument avoir en main son certificat d'éthique pour amorcer le volet empirique d'un projet (collecte de données, entrée sur le terrain, etc.). Compte tenu des délais requis pour l'obtention dudit certificat, il est fortement recommandé de déposer son projet de mémoire ou de travail dirigé 8 semaines avant d'amorcer ce volet du projet.

► Réalisation et rédaction du mémoire ou du travail dirigé

En règle générale, une fois que les cours prévus au programme ont été réussis et qu'un projet a été approuvé, l'étudiant ou l'étudiante entre en rédaction. C'est au cours de cette période que se réalise le mémoire ou le travail dirigé. Durant cette période, elle est appelée à travailler de façon autonome. Il est suggéré de rencontrer régulièrement son directeur ou sa directrice de recherche et de maintenir des contacts fréquents avec le reste de la communauté étudiante.

► Dépôt du mémoire ou du travail dirigé

Entre quatre et huit semaines avant le dépôt du mémoire, l'étudiant ou l'étudiante remplit le formulaire *Avis de dépôt d'un mémoire de maîtrise* que lui fournit la technicienne en gestion des dossiers étudiants. Ce formulaire est expédié à la Faculté des études supérieures et une copie est transmise au Département. Sur réception de ce document, le Département remet à l'étudiant ou à l'étudiante une trousse d'information relative au microfilmage et à la diffusion du mémoire.

Il n'y a pas de formulaire d'avis de dépôt à remplir pour un travail dirigé. Celui-ci doit être présenté dans un délai de trois mois après la fin de l'activité. Lorsque l'étudiant a terminé sa recherche la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) délivre un formulaire spécial intitulé *Reçu officiel de dépôt du travail dirigé et évaluation*, dûment complété, dont elle envoie copie aux autorités concernées.

Si l'étudiant ou l'étudiante désire présenter son mémoire ou son travail dirigé dans une autre langue que le français, il devra en avoir préalablement reçu l'autorisation de la FESP avant la date de dépôt prévue, conformément à l'article 63 du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

L'étudiant dépose au Département trois exemplaires s'il s'agit d'un mémoire ou deux exemplaires pour un travail dirigé. Lors du dépôt, la technicienne en gestion des dossiers étudiants doit s'assurer que l'étudiant ou l'étudiante est toujours inscrit et, au besoin, procéder à une réadmission pour fins de dépôt selon le règlement facultaire en vigueur.

La candidature prend fin si le mémoire ou le travail dirigé n'est pas déposé dans un délai de deux ans, à moins que, pour des raisons exceptionnelles et après consultation avec le directeur ou la directrice de recherche, on ne lui accorde une prolongation d'un an au maximum.

► Évaluation du mémoire ou du travail dirigé

Il faut compter environ de 6 à 8 semaines entre le moment du dépôt du mémoire ou du travail dirigé et son évaluation par un jury. Il est important de planifier en conséquence.

Mémoire

Un jury, composé de trois membres, est approuvé par la direction du Département et la FESP. Le directeur ou la directrice de recherche fait partie du jury, mais ne peut le présider. Dans certains cas, une personne d'un autre département ou d'une autre université ou un professionnel avec une formation universitaire suffisante qui travaille dans un domaine lié au sujet du mémoire, peut être invité à faire partie du jury.

Les membres du jury doivent se réunir même si le mémoire est entièrement satisfaisant. Lorsqu'un juré qui n'est pas membre de l'Université ne peut être présent à la réunion, il ou elle doit faire parvenir une lettre d'évaluation.

Chaque membre (sauf le directeur ou la directrice) doit remettre un rapport écrit d'évaluation; ces rapports peuvent être joints au rapport du jury. La personne agissant à titre de président-rapporteur doit faire un rapport global précisant, le cas échéant, la nature des modifications demandées, en accord avec son ou ses collègues. Une copie de ce rapport doit être remise à l'étudiant ou à l'étudiante.

Le jury peut également, s'il le croit utile, convoquer cette personne afin de l'interroger sur son travail.

Travail dirigé

Un jury, composé de deux membres est approuvé par la direction du Département. Dans certains cas, une personne d'un autre département ou d'une autre université ou un professionnel avec une formation universitaire suffisante qui travaille dans un domaine lié au sujet du mémoire, peut être invité à faire partie du jury.

Les membres du jury doivent se réunir même si le travail dirigé est entièrement satisfaisant. Lorsqu'un juré qui n'est pas membre de l'Université ne peut être présent à la réunion, il ou elle doit faire parvenir une lettre d'évaluation.

Le directeur ou la directrice de recherche ainsi que l'autre personne nommée pour l'évaluation transmettent la note attribuée au rapport du travail dirigé. Cette note est finale, il n'y a pas de modifications possibles à apporter. La TGDE doit remplir le formulaire *Rapport du jury - travail dirigé*. Ce formulaire est envoyé aux autorités concernées.

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures à l'étudiante ou l'étudiant qui a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention du grade.

La FESP publie un bottin comportant les règlements pédagogiques relatifs aux études supérieures. Ce bottin est disponible au secrétariat du Département.

■ Répertoire des séminaires de deuxième cycle

Attention ! Tous les cours indiqués dans ce répertoire ne sont pas offerts tous les ans. Pour effectuer votre choix de cours, consultez toujours la liste et l'horaire des cours disponibles au Guichet étudiant de l'Université de Montréal

- COM 6020 Théories générales de la communication** (3 cr.)
Survolt et critique des principales théories contemporaines de la communication par le biais des problématiques qu'elles fondent. Positionnement épistémologique.
- COM 6174 Histoire médiatique** (3 cr.)
Approches en histoire. Aspects à considérer dans une histoire médiatique. Composantes d'une histoire générale des médias. Particularités des histoires sectorielles. Aperçu de la recherche québécoise et canadienne.
- COM 6175 Médias et société** (3 cr.)
Analyse en profondeur des théories sur le rôle, l'influence et l'appropriation des médias. Application de ces théories à des problématiques contemporaines liées à l'individu et à la société.
- COM 6192 Industries culturelles** (3 cr.)
Définitions et théories relatives aux industries culturelles. Développements contemporains et caractéristiques de ces industries. Analyse des performances des entreprises et des industries.
- COM 6205 Méthode d'étude des messages et images** (3 cr.)
Approches pluridisciplinaires pour l'analyse du sens, des valeurs et des pratiques dans les processus d'échanges communicationnels. Démarches d'analyse axées sur les textes, les discours et les images.
- COM 6275 Méthodes d'enquête en communication** (3 cr.)
Étude de méthodes et d'instruments utilisés dans la recherche de type quantitatif en communication (devis expérimentaux, techniques d'échantillonnage, principes de mesure, analyse de contenu, questionnaire). Initiation à l'analyse statistique descriptive et inférentielle.
- COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain** (3 cr.)
Introduction aux méthodes de recherche, d'évaluation et d'intervention utilisées sur le terrain. Sensibilisation à la recherche empirique qualitative dans divers milieux.
- COM 6310 Les médias et leurs usagers** (3 cr.)
Approfondissement des approches théoriques et des développements récents de la théorie de la réception. Examen des approches analytiques 1) relatives aux auditoires des médias et 2) relatives aux pratiques culturelles.
- COM 6331 Communication, pouvoir et contre-pouvoirs** (3 cr.)
Perspectives communicationnelles sur les théories des réponses collectives aux systèmes de pouvoir centralisés ou généralisés et sur celles concernant les pratiques de résistance et leur développement en cultures d'opposition.
- COM 6335 Communication et espace public** (3 cr.)
Théories de l'espace public et dimensions proprement communicationnelles de la sphère publique. Étude des enjeux entourant le débat sur le fonctionnement de la sphère publique contemporaine.
- COM 6355 Communication interculturelle** (3 cr.)
Étude critique des relations interculturelles et interethniques au niveau des institutions, des représentations et des discours. Rôle de la territorialité, de la langue, des médias et des codes dans les problématiques identitaires.

- COM 6365 Communication internationale (3 cr.)**
 Nouvel ordre international de la communication. Rôle des institutions. Globalisation et enracinement culturel et politique. Perspective de développement durable. Transferts technologiques et communication nord-sud.
- COM 6375 Politiques de communication (3 cr.)**
 Analyse des processus politiques, économiques, sociaux et culturels à l'origine des politiques et des structures des institutions de communication de masse et de télécommunications au Québec et au Canada, dans un contexte international.
- COM 6376 Communication dans les petits groupes (3 cr.)**
 Perspectives, théories et approches relatives au rôle de la communication dans les petits groupes. Formation de groupes, résolution de problèmes et prise de décision en groupe; nouvelles technologies et communication de groupe.
- COM 6420 Médias et technologies nouvelles (3 cr.)**
 Description des principes des nouvelles technologies de communication : satellites, DBS, fibre optique, micro-informatique, réseaux télématiques et banques de données. Analyse expérimentale et prospective des dimensions psychologiques, sociales et culturelles de l'utilisation de ces technologies.
- COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias (3 cr.)**
 Étude du rôle des médias traditionnels et nouveaux dans le développement des jeunes (impact sur le plan cognitif, affectif et social) par l'analyse de grands dossiers de recherche (violence, sexisme, publicité, etc.).
- COM 6475 Ergonomie cognitive en communication (3 cr.)**
 Application des théories de la psychologie cognitive au développement et à l'évaluation des systèmes d'information et de communication.
- COM 6500 Théories de la communication organisationnelle (3 cr.)**
 Présentation des approches à la communication organisationnelle (fonctionnaliste, interprétative, processuelle, critique). Thématiques traditionnelles et problématiques actuelles. Analyse critique des recherches.
- COM 6501 Théories de la communication médiatique (3 cr.)**
 Théories contemporaines appliquées au domaine médiatique. Positionnement épistémologique à partir de la notion de configuration médiatique et ancrage théorique sur les formes socio-historiques de la connaissance.
- COM 6505 Pratiques de travail en changement (3 cr.)**
 Réflexion d'un point de vue communicationnel sur les pratiques de travail en contexte de changement technologique. Étude du rôle des objets et des conditions matérielles dans la circulation des savoirs supportant l'action collective.
- COM 6525 Stratégies discursives en organisation (3 cr.)**
 Étude des diverses stratégies de communication observées en organisation : stratégies visant à modifier les connaissances, à influencer les comportements et rapports de pouvoir, à transformer les rapports sociaux.
- COM 6535 Interaction humain-ordinateur (3 cr.)**
 Recherches sur les systèmes intelligents de communication, les bases de connaissances, les systèmes de gestion informatisée des informations dans une perspective communicationnelle.
- COM 6536 Atelier de communication informatisée (3 cr.)**
 Participation et recherche critique sur un projet de communication informatisée appliquée. Développement de compétences et d'expériences techniques et de recherche dans le développement d'un projet de communication appliquée.
- COM 6537 Statistiques de la culture et des communications (3 cr.)**
 Problèmes de définition du domaine. Cadres conceptuels de programmes nationaux et internationaux. Sources privées et académiques. Gestion des organisations spécialisées en statistiques de la culture et des communications.

- COM 6538 Communication, design et esthétique** (3 cr.)
Étude communicationnelle de l'activité de design, dans ses dimensions sociales et esthétiques, du double point de vue des éléments sociaux qui influencent le design et des facteurs d'innovation ou de création qui l'animent.
- COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances** (3 cr.)
Phénomène contemporain des communautés virtuelles. Virtualité et réalité. Différentes approches et problématiques relatives au phénomène des communautés virtuelles. Aspects psychosociaux de la communication en réseau.
- COM 6585 Communication, médias et médiation** (3 cr.)
Examen critique des articulations médias, sujets et formations sociales, du point de vue des approches communicationnelles contemporaines de la médiation et des concepts apparentés.
- COM 6815 Séminaire d'encadrement** (3 cr.)
Travaux, lectures et discussions centrés sur l'avancement des projets de mémoire ou de travail dirigé. Chaque étudiant ou étudiante doit s'inscrire au séminaire avec son directeur ou sa directrice de recherche.
- COM 6840 Séminaire thématique A** (3 cr.)
Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.
- COM 6841 Séminaire thématique B** (3 cr.)
Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.
- COM 6915 Gestion des conflits dans les organisations** (3 cr.)
Perspectives théoriques et approches relatives à la gestion du conflit dans les organisations. Rôle de la communication dans la négociation, stratégies et tactiques de négociation, « cadrage » et « recadrage » des conflits.
- COM 6960 Technologies, design et changement continu** (3 cr.)
Réflexion sur les processus de collaboration dans la conception et dans l'intégration de systèmes en organisation. Apports des technologies de collaboration à la vie et à l'apprentissage organisationnel et aux communautés virtuelles.
- COM 6961 Communication et stratégie de changement** (3 cr.)
Étude du processus communicationnel d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de changement. Documentation et analyse critique de la communication dans des situations concrètes de changement.
- COM 6962 Pratiques de direction en communication** (3 cr.)
Analyse des enjeux de la communication dans les entreprises. Étude de cas et de textes théoriques sur les difficultés rencontrées par les responsables des communications dans l'exercice de leurs fonctions.
- COM 6963 Mondialisation et organisations** (3 cr.)
Les nouveaux acteurs dans le processus de mondialisation. Analyse du discours et de l'action des multinationales, des technobergs et des nouveaux centres de pouvoir, analyse de la réaction des opposants.
- COM 6964 Séminaire d'intégration** (3 cr.)
Intégration des connaissances acquises et réflexion critique. Présentation d'un rapport synthèse sur une problématique de communication dans le contexte des organisations en changement.
- COM 6965 Problématiques discursives en comm. org.** (3 cr.)
Étude des dimensions discursives des processus de communication en contexte organisationnel et institutionnel. Revue des approches discursives et de leur contribution respective à l'analyse des pratiques de communication organisationnelle.

Le programme de troisième cycle



■ Doctorat conjoint en communication - Ph.D. (3-225-1-0)

■ Objectifs de la formation

Le programme de doctorat est offert conjointement par les départements de communication des universités Concordia, de Montréal et du Québec à Montréal.⁴ La direction du programme est assumée, à tour de rôle, par chacune des institutions partenaires. C'est Concordia qui assume la direction du programme de juin 2008 à la fin mai 2011.

Ce programme bilingue a pour objectifs d'offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec; de stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe; de favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication; de développer chez les étudiants une perspective multidisciplinaire à l'égard des phénomènes de communication.

Au sein du programme, six domaines de recherche sont privilégiés (ensemble des universités):

- TIC et société;
- études médiatiques et « cultural studies »;
- théories et analyses des discours;
- communication organisationnelle et réseaux de communication;
- communication internationale et développement;
- création, design et pratiques médiatiques.

Les étudiants inscrits dans ce programme ont accès à la même banque de cours et sont soumis au règlement pédagogique du doctorat conjoint. Cependant, leur cheminement peut varier suivant l'université qu'ils ou elles auront choisie pour compléter cette formation.

Dans ce qui suit, nous abordons à la fois les règlements et procédures propres au doctorat conjoint et à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal.

■ Conditions et modalités d'admission

Les candidats et candidates désireux de s'inscrire au Doctorat conjoint soumettent leur demande à l'une ou l'autre des trois universités en fonction du directeur ou de la directrice de thèse souhaité. Chaque année, le Département de communication de l'Université de Montréal accepte de cinq à dix personnes. Bien que le programme ne soit pas contingenté, le nombre d'admissions varie en fonction de la capacité d'encadrement des membres du corps professoral accrédités au programme de doctorat et de la qualité des demandes reçues.

► Conditions

Pour être admise à titre d'étudiant ou d'étudiante au programme conjoint de Ph.D. en sciences de la communication, la personne doit :

- être titulaire d'une maîtrise en communication ou l'équivalent;
- N.B. : Quoique l'on puisse faire sa demande d'admission sans avoir obtenu son diplôme, l'admission, dans un tel cas, est conditionnelle au dépôt du mémoire, avec autorisation du directeur ou de la directrice de recherche, au plus tard le 31 août de la même année, ainsi qu'à l'acceptation du mémoire ou à l'autorisation de diplomation, selon le cas, le ou avant le 31 décembre de la même année. L'étudiante ou l'étudiant admis qui ne détient pas de Maîtrise en communication pourrait devoir suivre des cours d'appoint tout en entreprenant sa scolarité de doctorat.
- avoir un excellent dossier scolaire et universitaire qui reflète ses aptitudes à la recherche;

⁴ Pour plus d'informations, voir le site Web du programme de doctorat conjoint en communication à http://artsandscience.concordia.ca/phdcom/index_fr.html

- le Programme conjoint étant bilingue (français et anglais), démontrer un niveau de compétence lui permettant de lire des documents scientifiques et de comprendre des exposés et des interventions dans les deux langues. Il s'agit toutefois d'une utilisation « passive » de la langue seconde puisque cette personne peut en tout temps s'exprimer et rédiger ses textes dans la langue officielle de son choix.

► Marche à suivre

Pour déposer une demande d'admission à l'Université de Montréal, la personne doit :

- a) remplir le formulaire d'admission de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP);
- b) joindre à la demande tous les documents constitutifs de son dossier universitaire de maîtrise et de baccalauréat (seules les copies officielles sont acceptées);
- c) joindre trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de membres de corps professoraux ou de recherche ayant une expérience pertinente reconnue);
- d) présenter une esquisse du projet de recherche (5 pages - 1500 mots);
- e) procéder à une évaluation de la faisabilité du projet en termes matériel, temporel et financier;
- f) fournir une indication des demandes de bourses effectuées, des possibilités d'insertion dans une des équipes ou des laboratoires de recherche du Département et des charges de cours qu'il ou elle pourrait assumer au premier cycle;
- g) indiquer, dans la mesure du possible, le nom du professeur ou de la professeure qui pourrait encadrer ses travaux de recherche;
- h) faire parvenir le tout au Registraire de l'Université de Montréal avant le 1^{er} février de l'année d'admission prévue.

Le comité d'admission procède à l'étude des dossiers. Il soumet ses recommandations au comité conjoint, lequel recommande l'acceptation ou le refus à la direction du Département de communication de l'Université de Montréal. La direction du Département achemine ensuite sa recommandation à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. La décision finale est prise par le Doyen de la Faculté des études supérieures. Cette décision est communiquée par lettre au candidat ou à la candidate au cours du mois d'avril ou de mai.

■ La structure et le cheminement du programme de troisième cycle

Le nombre total de crédits requis afin d'obtenir le diplôme est de 90. Les cours comptent pour 21 crédits; le projet de thèse pour 6 crédits; la thèse pour 63 crédits.

■ Scolarité

Le diplôme d'études doctorales peut être obtenu en cinq ans à temps complet, selon le plan suivant des principales étapes du cheminement prévues au programme. Cependant, la durée de la scolarité ainsi que les engagements des étudiants peuvent varier.

■ Déroulement recommandé de la scolarité

Première année - 9 ou 12 crédits

- Automne et hiver
 - Séminaire d'intégration (3 crédits)
 - Deux ou trois séminaires spécialisés (6-9 crédits)
- Été
 - Examen de synthèse (0 crédit - obligatoire)

Deuxième année - 15 ou 18 crédits

- Automne et hiver
 - Forum doctoral (6 crédits)
 - Un ou deux séminaires spécialisés (3-6 crédits, fin de la scolarité)
- Été
 - Proposition de thèse acceptée (6 crédits)

Troisième, quatrième et cinquième années

Thèse (63 crédits)

■ Description des étapes

► Cours (5 séminaires et Forum doctoral - total 21 crédits)

Les cours sont ouverts à tous les étudiants du programme, indépendamment de l'université à laquelle ils sont inscrits. Exception faite du forum doctoral qui en comprend six, tous les cours comportent trois crédits. L'étudiant ou l'étudiante doit obligatoirement suivre le séminaire d'intégration, qui s'échelonne sur toute la première année. Ce cours propose aux étudiants une discussion épistémologique concernant les diverses approches conceptuelles de la communication ainsi que la gamme des problématiques de recherche élaborées dans le champ et dans le programme. En plus du séminaire d'intégration, chaque étudiant ou étudiante doit suivre quatre cours de 3 crédits, choisis parmi une banque de cours composée des séminaires spécialisés (de matière déterminée), des séminaires avancés (à contenu variable) et des séminaires de méthodologie. Un de ces cours pourra être remplacé par un atelier de recherche supervisé par le directeur ou la directrice de thèse de l'étudiant ou de l'étudiante. Voir la liste des cours du programme jointe au présent document.

► Examen de synthèse (0 crédit; obligatoire)

La réussite de l'examen demeure une condition préalable pour l'inscription officielle au Forum Doctoral. Il a pour objectif d'encourager une lecture ouverte d'articles et d'ouvrages sélectionnés en vue de développer une réflexion riche sur un ensemble de présupposés théoriques et analytiques propres au(x) champ(s) d'intérêt du candidat.

La composition du jury s'établit comme suit:

- deux professeurs incluant le directeur, la directrice dont le rôle est de formuler chacun une question pour l'étudiant, l'étudiante et de suggérer quelques références pour la bibliographie;
- un professeur dont le rôle est de présider.

La composition du jury inclut, dans la mesure du possible, un membre d'une université autre que celle dans laquelle est inscrit l'étudiant.

Le texte qui suit présente les étapes de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'examen-synthèse.

- 1) L'étudiant prépare un court texte sur le domaine et l'orientation de ses intérêts de recherche éventuels. Le texte doit être d'une longueur de 5 pages maximum à double-interligne, 12 points, Times New Roman. Le texte doit déjà révéler l'amorce d'une réflexion conceptuelle et analytique sur les intérêts de recherche de l'étudiant, l'étudiante. Au texte de 5 pages, s'ajoute une bibliographie pertinente de 8 à 10 sources.
Échéance : 1er mai
- 2) Le texte est soumis aux deux membres du jury qui le commentent au besoin et font des suggestions bibliographiques. L'étudiant constitue alors une bibliographie définitive de 30 références/sources en consultation avec le directeur ou la directrice et en tenant compte des suggestions des membres du jury.
Échéance : 1er juin.
- 3) Chacun des deux membres du jury soumet une question d'examen découlant : du texte remis le 1er mai par l'étudiant ou l'étudiante, de la bibliographie définitive ainsi que des consultations et échanges entre les membres du comité. Le directeur ou la directrice communique les 2 questions à l'étudiant, ainsi qu'au président ou à la présidente.
Échéance : le 15 juin.

L'étudiant rédige un texte de 20 à 25 pages par question pour un total de 40 à 50 pages. Le texte doit être rédigé à double interligne, 12 points, Times New Roman. L'examen est remis aux trois membres du jury.

Remise de l'examen: Au plus tard le 1er mardi de septembre de chaque année.

- 4) L'examen oral de l'étudiant a lieu au plus tard le 15 octobre.

Nature des questions et format proposé

La nature des questions qui constituent l'examen vise principalement à éviter une simple revue de littérature des ouvrages en bibliographie. Il s'agit davantage d'encourager une lecture ouverte des ouvrages en vue de favoriser une réflexion riche sur un ensemble de présupposés théoriques et analytiques. Chacun des deux professeurs doit rédiger une question courte qui engage à la réflexion critique. La question peut être de nature conceptuelle, analytique, ou épistémologique et liés aux intérêts de recherche de l'étudiant, l'étudiante.

L'examen est un essai en deux parties, construit à partir de deux questions formulées par chacun des membres du jury, excepté le président, la présidente. Cette formule exige une implication de deux des membres du jury, qui sont responsables de la rédaction d'une question liée aux intérêts de l'étudiant, l'étudiante, alors que le troisième membre doit lire l'examen, organiser et présider la soutenance, et participer à l'évaluation de la présentation orale;

La remise de l'examen se fait en septembre;

La soutenance de l'examen doit se faire au plus tard le 15 octobre de chaque année.

► Forum doctoral (6 crédits, obligatoire)

Le forum doctoral, qui débute généralement au début du mois de novembre, est un cours unique en son genre. Il est conçu pour créer une synergie intellectuelle au sein du programme et aider les étudiants à rédiger une esquisse de projet de thèse. Sous forme de séminaire, ces derniers travaillent avec deux professeurs chargés de les conseiller et de critiquer leur projet au fur et à mesure qu'il prend forme. La réussite de l'examen-synthèse est conditionnelle à l'inscription au forum doctoral.

► Projet de thèse (6 crédits)

Au terme des six trimestres de scolarité, l'étudiant doit normalement déposer un projet de thèse⁵.

Moment du dépôt

Le projet de thèse est normalement déposé lorsque l'étudiant a satisfait à toutes les autres exigences de la scolarité du programme, c'est-à-dire après avoir suivi cinq séminaires, réussi l'examen de synthèse ainsi que le Forum doctoral. Comme la scolarité doit être complétée dans un délai de trois ans, le projet de thèse doit dans tous les cas être soutenu avant la fin de la troisième année suivant la première inscription de l'étudiant.

Contenu du projet de thèse

Le projet de thèse de l'étudiant doit faire état, dans un texte de 25 à 50 pages dactylographiées à double interligne, des éléments suivants :

- la problématique de la recherche : contexte, questions, etc.
- le cadre théorique : références à la littérature pertinente, définitions conceptuelles, hypothèses (s'il y a lieu), etc.
- la mise en œuvre de la recherche : choix du terrain ou du corpus, approche méthodologique, instruments d'enquête et d'analyse, échéancier, etc.
-

Procédure

1. Au début du mois de mars, la direction envoie à l'étudiant de deuxième année une lettre et le formulaire *Projet de thèse - DEMANDE D'UN JURY*.
2. Lorsque le formulaire est retourné à la direction, il est alors soumis à la prochaine réunion du comité conjoint pour déterminer le jury.
3. Une fois le jury déterminé, la direction envoie une lettre à chacun des trois membres du jury.
4. L'étudiant remet un exemplaire de son projet aux trois membres de son jury et un exemplaire à la direction du programme.
5. Le directeur de thèse convoque le jury et l'étudiant au plus tard un mois après le dépôt. Le directeur ou la directrice de thèse sera responsable d'informer son secrétariat de la date, de l'heure et du lieu de la soutenance du projet de thèse. La direction du programme conjoint devra aussi en être informée.
6. L'étudiant soutient son projet devant le jury.
7. Avant la soutenance ou la journée même, le directeur de thèse doit se procurer le formulaire *Projet de thèse – ÉVALUATION* auprès de son secrétariat. Le formulaire doit être rempli sur place et acheminé à la direction du programme conjoint.

⁵ Pour être admissible à une bourse de rédaction du Département, l'étudiant doit avoir déposé son projet de thèse. Si le projet est déposé avant le 15 décembre suivant la fin du forum doctoral auquel il a été inscrit, l'étudiant est éligible à une bourse « prime au dépôt » offert par le Département de communication. (pour plus de détails, voir la page web sur les bourses : <http://www.com.umontreal.ca/bourses/Doctorat.html>).

8. Le projet peut être accepté tel quel, refusé ou sujet à modifications. Dans ce dernier cas, les modifications peuvent exiger une seconde rencontre du jury et de l'étudiant, et un second formulaire *Projet de thèse - ÉVALUATION* doit être soumis lors de la deuxième rencontre. Si le jury juge que les modifications sont mineures, il peut décider de s'en remettre au directeur ou à la directrice de thèse pour l'approbation finale. Dans ce dernier cas, le directeur ou la directrice de thèse doit remplir le formulaire *Projet de thèse – RAPPORT FINAL DU DIRECTEUR DE THÈSE* et le retourner à la direction du programme après avoir approuvé les modifications.
9. Le directeur du programme avise l'étudiant et les instances universitaires de la décision du jury.

NB : Les formulaires *Projet de thèse – DEMANDE D'UN JURY*, *Projet de thèse – ÉVALUATION* et *Projet de thèse – RAPPORT FINAL DU DIRECTEUR DE THÈSE* sont disponibles au secrétariat de chaque département et sur le site web du doctorat conjoint.

■ Évaluation scientifique et éthique du projet de recherche

Le projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs, provenant normalement d'au moins deux des universités participantes. De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. Notez que la scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté.

L'évaluation éthique du projet de thèse obéit aux mêmes règles et est effectuée selon les mêmes procédures que l'évaluation du projet de maîtrise ou de travail dirigé (voir p. 28).

Par ailleurs, l'évaluation scientifique (règles et critères) est effectuée conformément aux règlements pédagogiques en vigueur à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal. Pour plus de renseignements, on peut consulter l'annuaire de la FESP ou son site Web.

► Thèse (63 crédits)

La thèse de doctorat est le point culminant de longues années d'étude et de travail ardu. Fondée sur une recherche originale, elle a pour objectif de faire avancer le savoir en y apportant une contribution originale. D'une longueur variant entre 225 et 350 pages, elle doit présenter une qualité rédactionnelle acceptable.

■ Règlements de l'Université de Montréal relatifs à la thèse

► Le dépôt

« L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à la FESP au moment du dépôt de la thèse » (*Guide de présentation*, p. 47).

Il est fortement recommandé aux étudiants de se procurer le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* préparé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), en vente à la Librairie de l'Université et disponible sur le site Web de la faculté (<http://www.fes.umontreal.ca/>). Un exemplaire est également disponible, pour consultation, auprès de la technicienne en gestion des dossiers étudiants au local B-432. Ce guide présente les normes et les directives relatives à la rédaction et à la présentation des thèses. Il offre aussi une grille permettant à l'étudiant ou l'étudiante de vérifier s'il ou elle a bien respecté toutes les étapes nécessaires au dépôt et à la présentation de la thèse.

Entre quatre et huit semaines avant le dépôt de la thèse, l'étudiant ou l'étudiante complète le formulaire *Avis de dépôt de thèse de doctorat* que lui fournit la technicienne en gestion des dossiers étudiants. Ce formulaire est expédié à la Faculté des études supérieures et postdoctorales et une copie est transmise au Département. Sur réception de ce document, le Département remet à l'étudiant ou l'étudiante une trousse d'information relative au microfilmage et à la diffusion de la thèse.

Si l'étudiant désire présenter sa thèse dans une autre langue que le français, il devra en avoir reçu au préalable l'autorisation de la FESP avant la date prévue de dépôt, conformément à l'article 63 du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant dépose sa thèse en cinq exemplaires (plus un sixième exemplaire s'il y a codirection) au Département. Lors du dépôt, la technicienne en gestion des dossiers étudiants doit s'assurer que l'étudiant ou l'étudiante est toujours inscrit et procéder, au besoin, à une réadmission pour fin de dépôt selon le règlement facultaire en vigueur.

► L'évaluation

Critères de recevabilité et restrictions

Une thèse est un travail de recherche relativement élaboré (idéalement entre 225 et 350 pages) qui compte pour 63 des 90 crédits du doctorat. Une thèse repose sur une recherche extensive et doit contribuer de manière originale à l'avancement des connaissances. De plus, la thèse devrait être écrite dans un français irréprochable.

Exigences

1. La thèse doit être une analyse en fonction des critères théoriques et méthodologiques définis en accord avec le directeur ou la directrice de recherche; l'étudiant(e) doit faire la preuve qu'il ou elle maîtrise une démarche rigoureuse en relation à un corpus, en tenant compte des références bibliographiques majeures.
2. La thèse doit démontrer une autonomie réelle du chercheur ou de la chercheuse.
3. La thèse doit démontrer une contribution importante et significative à l'avancement des connaissances.
4. Le contenu et la forme de la thèse (plan de travail, méthodes utilisées, résultats et démonstrations, intérêt de l'exposé écrit, bibliographie) doivent témoigner d'une grande qualité.
5. La thèse doit satisfaire à certaines exigences de qualité sur le plan de la rédaction; la langue utilisée doit être irréprochable, non seulement au plan grammatical (orthographe, syntaxe, richesse de la langue), mais aussi stylistique.
6. La présentation de la thèse doit se conformer aux normes contenues dans la brochure intitulée *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat*.

Procédures d'évaluation

La thèse est évaluée par un jury composé d'une personne agissant à titre de président rapporteur et de trois membres désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales après consultation du directeur du Département. Au moins un de ces trois membres est choisi à titre d'examineur en dehors de l'Université de Montréal. Le directeur ou la directrice de recherche est membre à part entière du jury, mais ne peut en être le président ou la présidente.

Une fois qu'il a reçu la thèse, l'examineur externe dispose normalement de quatre à cinq semaines pour faire son évaluation et rédiger son rapport. Ce rapport, accompagné de l'évaluation détaillée de la thèse et, le cas échéant, des demandes de correction, est ensuite transmis au doyen de la FESP. Suite à sa réception, la FESP fait parvenir un exemplaire du rapport de l'examineur externe au président du jury.

Ensuite, le jury dispose d'environ trois à quatre semaines pour délibérer, prendre une décision et faire un rapport à la FESP. Le temps total requis pour l'évaluation de la thèse est d'environ huit semaines. Il importe de planifier en conséquence.

La thèse fait aussi l'objet d'une soutenance publique devant jury. Elle peut être acceptée, retournée au candidat ou à la candidate pour modification ou refusée. Pour plus de détails à ce sujet consulter le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat*.

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à l'étudiante ou l'étudiant qui a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention du grade.

La FESP publie un bottin comportant les règlements pédagogiques relatifs aux études supérieures. Ce bottin est disponible au secrétariat du Département.

■ Pour de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le programme de Doctorat conjoint en communication, veuillez consulter le site www.phdcom.ca , ainsi que les documents suivants :

- Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal (FESP)
- Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat (FESP)
- Dans la mesure où la direction du programme change d'université tous les trois ans, veuillez noter qu'au 1^{er} juin 2009, la direction est assurée par M^{me} Chantal Nadeau professeure à Concordia, et la coordination par M^{me} Josée Duranleau (Concordia).

■ Structure du programme de doctorat

Bloc A - Obligatoire : 3 crédits

COM 7100 Séminaire d'intégration 3

BLOC B - SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS (min. 12 crédits, max. 12 crédits)

B1) Cours à contenu déterminé

Domaine TIC et société

COM 7110 Technologies de communication et société 3

COM 7111 Les industries culturelles 3

COM 7113 Les politiques de communication 3

COM 7118 Usages des TIC 3

COM 7119 Communication, démocratie et pouvoir 3

Domaine Études médiatiques et « cultural studies »

COM 7171 Histoire et historiographie des médias et de la culture . 3

COM 7172 Réception des médias..... 3

COM 7173 Théories culturelles en études de communication 3

COM 7174 Culture populaire 3

COM 7176 Les médias alternatifs 3

Domaine Théories et analyses des discours

COM 7121 Communication et performance..... 3

COM 7123 Discours et représentation 3

COM 7124 Analyse du discours social..... 3

COM 7127 Stratégies et styles de communication 3

COM 7129 Discours du corps 3

Domaine Communication organisationnelle et réseaux de communication

COM 7130 Organisation et réseaux de communication 3

COM 7131 Culture organisationnelle 3

COM 7134 Communication et changement dans les organisations.. 3

COM 7137 Communication organisationnelle : théorie 3

COM 7138 Interactions, discours et organisations..... 3

COM 7139 Technologie et organisation 3

Domaine Communication internationale et développement

COM 7140	Communication et développement	3
COM 7144	Mondialisation des communications	3
COM 7147	Identités et échanges culturels.....	3
COM 7148	Communication, conflits et paix	3

Domaine Création, design et pratiques médiatiques

COM 7161	Technologie médiatique en tant que pratique	3
COM 7162	Interaction humain-ordinateur	3
COM 7163	Épistémologie et création médiatique	3

B2) Cours à contenu variable

Séminaires spécialisés

COM 7191	Séminaire avancé en communication I	3
COM 7192	Séminaire avancé en communication II	3
COM 7193	Séminaire avancé en communication III	3
COM 7194	Séminaire avancé en communication IV	3
COM 7195	Séminaire avancé en communication V	3
COM 7196	Séminaire avancé en communication VI	3
COM 7197	Séminaire avancé en communication VII.....	3
COM 7198	Séminaire avancé en communication VIII.....	3
COM 7199	Atelier de recherche	3

Méthodologie

COM 7151	Séminaire avancé de méthodologie I	3
COM 7152	Séminaire avancé de méthodologie II	3
COM 7153	Séminaire avancé de méthodologie III	3
COM 7154	Séminaire avancé de méthodologie IV	3

Hors blocs : examen de synthèse, obligatoire, 0 cr.

COM 7225	Examen général de doctorat.....	0
----------	---------------------------------	---

Bloc C - Forum doctoral : 6 crédits obligatoires

COM 7250	Forum doctoral	6
----------	----------------------	---

Bloc D - Recherche et thèse : 69 crédits obligatoires

COM 7275	Projet de thèse	6
COM 7501	Thèse	63

■ Répertoire des séminaires de troisième cycle

Attention ! Tous les cours indiqués dans ce répertoire ne sont pas offerts tous les ans. Pour effectuer votre choix de cours, consultez toujours la liste et l'horaire des cours disponibles au Guichet étudiant de l'Université de Montréal

(www.umontreal.ca).

COM 7100 Séminaire d'intégration

Discussion épistémologique concernant diverses approches conceptuelles de la communication.

COM 7110 Technologies de communication et société

Présentation et mise en contexte des paradigmes qui animent les recherches sur les aspects sociaux et culturels des TIC. Analyse critique de leurs présupposés et fondements épistémologiques, etc.

COM 7111 Industries culturelles

Processus de marchandisation et d'industrialisation dans la production, la diffusion et la consommation culturelles dans les formations sociales contemporaines.

COM 7113 Politiques de communication

Histoire et développement de l'intervention de l'État et de la régulation des médias de masse. Les politiques de communication à l'échelle nationale ou internationale.

COM 7118 Usages des TIC

Usages des objets ou dispositifs techniques d'information et de communication. Action des technologies dans la société. Par ex. : interaction utilisateur/dispositif; coordination usager/concepteur; contexte organisationnel.

COM 7119 Communication, démocratie et pouvoir

Structure communicationnelle et qualité de la démocratie dans la société moderne. Ressources discursives pour réaliser la démocratie. Rôle des médias. Culture publique.

COM 7121 Communication et performance

Analyse du discours en tant que performance. Performances de la communication interpersonnelle dans le discours public. Approches théoriques : ethnométhodologie, analyse conversationnelle, rhétorique, « performance studies »

COM 7123 Discours et représentation

Discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Des approches tant cognitives et psychologiques que sociales et culturelles pourront être abordées.

COM 7124 Analyse du discours social

Discours en tant que médiation du social. Les thèmes abordés pourront varier du lien pouvoir-savoir au rapport discours/institution en passant par l'organisation de la culture à travers les pratiques symboliques.

COM 7127 Stratégies et styles de communication

Stratégies et styles de communication comme activité symbolique intentionnelle. La forme, la manière et les conséquences de telles pratiques. Approches de l'étude du discours et des messages médiatisés.

COM 7129 Discours du corps

Le corps comme lieu de discours multiples et concurrentiels. La manière dont différents corps sont construits dans les médias. Expression et catégorisation des identités.

COM 7130 Organisation et réseaux de communication

Étude et analyse des réseaux de communication selon une perspective constructiviste et en regard des deux grandes traditions de l'étude des réseaux sociaux (anthropologique et structurelle).

COM 7131 Culture organisationnelle

Analyse culturelle de la vie organisationnelle. Analyse conversationnelle, ethnographie, ethnométhodologie, interactionnisme symbolique, théorie de la mise en action, sociolinguistique.

COM 7134 Comm. et changement dans les org.

Approches diverses (fonctionnaliste, critique, post-moderne, constructiviste, interprétative) d'innovations ou de transformations. Changement dans les organisations culturelles, privées, publiques ou caritatives.

COM 7137 Communication organisationnelle : théorie

Juxtaposition des principales approches des études organisationnelles et des façons dont celles-ci abordent les enjeux liés à la communication. Manière dont ces diverses approches ont émergé historiquement.

COM 7138 Interactions, discours et organisations

Problématisations discursives et interactionnistes de l'organisation et des collectifs, tant sous l'angle de l'action communicationnelle que sous l'angle du texte.

COM 7139 Technologie et organisation

Différentes approches théoriques qui rendent compte du rapport technologie-organisation.

COM 7140 Communication et développement

Paradigmes de la communication et du développement. Analyse critique des perspectives théoriques au Sud comme au Nord. Institutions et programmes canadiens et étrangers. Rôle des instances internationales. Globalisation.

COM 7144 Mondialisation des communications

Émergence d'un système de communication mondial : flux internationaux, circulation des produits, enjeux de communication reflétés dans les ententes et débats internationaux, rôle des médias, etc.

COM 7147 Identités et échanges culturels

Identités hybrides en émergence et négociées à partir des engagements interculturels et des communications transnationales du début du XXI^e siècle.

COM 7148 Communication, conflits et paix

Les différents modes de construction des discours de guerre, de conflit et de paix et la manière dont ces discours sont relayés par les médias de masse et autres formes de communication technologiquement médiatisée.

COM 7151 Séminaire avancé de méthodologie I

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7152 Séminaire avancé de méthodologie II

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7153 Séminaire avancé de méthodologie III

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7154 Séminaire avancé de méthodologie IV

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7161 Technologie médiatique en tant que pratique

Les relations entre la théorie et la pratique dans le travail d'individus et de groupes de praticiens des médias, en fonction d'une diversité de genres et de contextes de travail.

COM 7162 Interaction humain-ordinateur

Recherches sur l'interaction humain-ordinateur dans divers domaines : mondes virtuels, e-commerce, formation à distance, etc. Principes de conception et d'évaluation des interfaces en ergonomie cognitive.

COM 7163 Épistémologie et création médiatique

Développement face aux médias d'une posture de poïésis (production) et différenciation de celle-ci de la posture d'aïsthèsis (réception). Multiples facettes de la création médiatique.

COM 7171 Historiographie, médias et culture

Technologies de communication et médias dans une perspective comparative et historique. L'accent est mis sur les thèmes du temps, de l'espace, du lieu et du pouvoir. Enjeux historiographiques.

COM 7172 Réception des médias

Différentes approches théoriques et méthodologiques de recherche sur les pratiques individuelles et collectives de consommation culturelle.

COM 7173 Théories culturelles en communication

Les études culturelles et leur inextricable relation avec le développement du domaine de la communication. Les politiques culturelles et de la représentation. Enjeux de l'identité, résistance, hégémonie et idéologie.

COM 7174 Culture populaire

La dimension politique de la culture populaire et les défis intellectuels qu'elle présente. Aspects conceptuels et historiques de l'étude des formes que prend la culture populaire. Modes d'analyse.

COM 7176 Les médias alternatifs

Pratiques de communication alternative qui contribuent aux mouvements sociaux qui émergent des marges. Les conditions de leur efficacité et les mécanismes qui facilitent ou entravent leur réussite.

COM 7191 Séminaire avancé en communication I

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7192 Séminaire avancé en communication II

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7193 Séminaire avancé en communication III

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7194 Séminaire avancé en communication IV

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7195 Séminaire avancé en communication V

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7196 Séminaire avancé en communication VI

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7197 Séminaire avancé en communication VII

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7198 Séminaire avancé en communication VIII

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7199 Atelier de recherche

Supervisé par le directeur ou la directrice de thèse de l'étudiant/e, l'atelier de recherche a comme but de combler un besoin particulier non couvert par le programme. Il peut prendre diverses formes.

COM 7225 Examen général de doctorat / Examen de synthèse

L'étudiant doit passer avec succès un examen portant sur la bibliographie pertinente à son sujet de recherche devant un jury composé de trois professeurs, dont le directeur de thèse de l'étudiant. Après approbation de sa bibliographie, il devra répondre à la partie écrite de son examen dans un délai maximum d'un mois. L'étudiant devra ensuite défendre oralement son texte devant les membres du jury.

L'étudiant devra avoir réussi cet examen de synthèse avant d'être autorisé à déposer son projet de thèse. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

COM 7250 Forum doctoral

Travail avec deux professeurs chargés de conseiller chaque étudiant et de critiquer son projet de thèse au fur et à mesure qu'il prend forme.

COM 7275 Projet de thèse

Avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit déposer un projet de thèse. Ce projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs affectés au programme (dont le directeur de thèse de l'étudiant), provenant normalement d'au moins deux des universités participantes. L'étudiant devra de plus défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

COM 7501 Thèse

Le candidat doit compléter sa thèse dans un délai de 5 ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du comité doctoral interuniversitaire.

Évaluation de la thèse

Le jury comprend un examinateur externe et trois examinateurs provenant du doctorat conjoint incluant le directeur de recherche. La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modification, ou refusée. Elle devra de plus faire l'objet d'une soutenance publique.

Membres du personnel et collectifs de recherche



■ Corps professoral

■ BARDINI, Thierry

Professeur agrégé

- Post-doctorat en communication, Annenberg School for Communication, USC, Los Angeles, 1993
- Doctorat en sociologie, Université Paris X, 1991
- Ingénieur agronome de l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier, 1986

Bureau B-417, tél. : 514-343-5799

Courriel : thierry.bardini@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Sociologie de l'innovation technique
- Technologies de la communication et société
- Analyse des réseaux socio-techniques

Intérêts de recherche :

- Histoire sociale de l'informatique
- Génétique : sciences, fictions et science-fictions
- Culture du code, codification de la culture

Publications récentes :

BARDINI, T. (2001). Les promesses de la révolution virtuelle : genèse de l'informatique personnelle, 1968-1973. *Les promesses du cyberspace : médiations, pratiques et pouvoirs à l'heure de la communication électronique*, sous la direction de T. Bardini et S. Proulx, numéro thématique de *Sociologie et Sociétés*, XXXII(2) : 57-72.

BARDINI, T. et PROULX, S. (dir) (2000). Les promesses du cyberspace : médiations, pratiques et pouvoirs à l'heure de la communication électronique. Numéro thématique de *Sociologie et Sociétés*, XXXII(2).

BARDINI, T. (2000). *Bootstrapping: Douglas Engelbart, Coevolution and the Origins of Personal Computing*, Presses de l'Université Stanford, collection Writing Science, dirigée par Timothy Lenoir et Hans Ulrich Gumbrecht, Stanford, Californie.

■ **BENOIT-BARNÉ, Chantal**

Professeure adjointe

- Doctorat en communication, University of Colorado at Boulder, 2003
- Maîtrise en communication, Emerson College, Boston, 1996

Bureau B-406, tél. : 514-343-6111 poste 5029

Courriel : chantal.benoit-barne@umontreal.ca

Site Web : www.groupeelog.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Théories de l'espace public
- Rhétorique et argumentation
- Analyse de controverses sociotechniques

Intérêts de recherche :

- Les modalités rhétoriques du processus d'inscription des artefacts techniques dans la délibération politique
- L'analyse argumentative du discours et des interactions publiques
- L'analyse discursive des controverses sociotechniques

Publications récentes

Benoit-Barné, C. et Cooren, F. (2009). The Accomplishment of Authority through Presentification : How authority is distributed among and negotiated by organizational members. *Management Communication Quarterly*.

Benoit-Barné, C. (2007). Socio-Technical Deliberation about Free and Open Source Software : Accounting for the Status of Artifacts in Public Life. *Quarterly Journal of Speech*.

Benoit-Barné, C. (2006). Studying Public Life "as it is Unfolding": When Citizens Blur the Line Between Rhetoric, Politics, Science, and Technology. Patricia Riley, ed. *Engaging Argument in Society*. Washington: National Communication Association, 2006.

■ BOUDON, Pierre

Professeur honoraire retraité

- Doctorat d'État, Paris III, Sorbonne-Nouvelle, 1987
- Doctorat de 3^e cycle, Paris X, Nanterre, 1968
- Licence ès lettres, Sorbonne, Paris, 1966

Courriel : pierre.boudon@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Sémiotique du discours
- Sémiotique du visuel

Publications récentes

BOUDON, P. (1998). *Le réseau du sens*. Berne : P. Lang.

BOUDON, P. (1996). Style et projection architecturale. *Protée*, Université du Québec à Chicoutimi.

BOUDON, P. (1995). Entre l'agglomération et le territoire; une décennie dans l'histoire de l'architecture aux États-Unis. *Social Research*.

BOUDON, P. (1994). Généricité et typicalité des objets discursifs. *RS/SI*, Montréal.

BOUDON, P. (1993). De l'axonométrie à l'image de synthèse. *Revue Sémiotiques*, (4).

BOUDON, P. (1992). *Le Paradigme de l'Architecture*. Montréal : Balzac, 300 pages.

BOUDON, P. (1991). L'architecture des années 30 ou l'inversion des signes. Régine Robin (Éd.), *Masses et culture de masse dans les années 30*, Paris : Éditions ouvrières.

■ **BRUMMANS, Boris H. J. M.**

Professeur adjoint

- Doctorat en communication, Texas A&M University, 2004
- Maîtrise en communication, Michigan State University, 2000
- Maîtrise en science organisationnelle, Tilburg University, 1997

Bureau B-414, tél. : 514-343-7171

Courriel : boris.brummans@umontreal.ca

Site Web : www.groupeelog.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Communication organisationnelle
- Philosophie de la communication

Intérêts de recherche :

- Analyse des interactions en milieu organisationnel
- Analyse des organisations bouddhistes
- Analyse de conflit organisationnel.

Publications récentes :

BRUMMANS, B. H. J. M. (sous presse). Travels of a Buddhist Mind. *Qualitative Inquiry*.

BRUMMANS, B. H. J. M. (sous presse). Death by document: Tracing the agency of a text. *Qualitative Inquiry*.

BRUMMANS, B. H. J. M., COOREN, F., & CHAPUT, M. (sous presse). Discourse, communication, and organizational ontology. Dans F. BARGIELA (Ed.), *The handbook of business discourse*. Edinburgh, UK: Edinburgh University Press.

BRUMMANS, B. H. J. M. (2006). The Montreal school and the question of agency. Dans F. COOREN, J. R. TAYLOR, & E. J. VAN EVERY (Eds.), *Communication as organizing: Empirical and theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation* (pp. 197-211). Mahwah, NJ: Lawrence-Erlbaum.

■ **CAMPOS, Milton N.**

Professeur agrégé

- Recherche post-doctorale, Simon Fraser University, 1997-1998
- Doctorat en psychologie, Université de São Paulo, 1997
- Maîtrise en sciences de la communication, Université de São Paulo, 1993

Bureau B-430, tél. : 514-343-2066

Courriel : milton.campos@umontreal.ca

Site Web : www.interactiva.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Communication et cognition: théories et méthodes
- Épistémologie, sociologie et psychologie constructivistes
- Constructivisme critique et logique naturelle

Intérêts de recherche :

- Logique, affectivité et éthique dans la communication en réseau
- Communauté virtuelles et technologies numériques
- Intervention sociale et politique

Publications récentes :

CAMPOS. M. N. (sous-pressé) Critical constructivism. In S. Littlejohn et K. Foss. *Encyclopedia of Communication Theory*, Thousand Oaks (CA) : Sage Publications.

CAMPOS. M. N. (sous presse) Constructivism. In S. Littlejohn et K. Foss. *Encyclopedia of Communication Theory*, Thousand Oaks (CA) : Sage Publications.

CAMPOS, M. N. (2007). Communication as Argumentation : The Use of Scaffolding Tools by a Networked Nursing Community, *Canadian Journal of Communication*, 32(3/4), 457-474.

CAMPOS, M. N. (2007). Ecology of Meanings : A Critical Constructivist Communication Model, *Communication Theory*, 17(4), 386-410.

■ **CARON, André H.**

Professeur titulaire

Titulaire de la Chaire Bell en recherche sur les technologies émergentes

Directeur du Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM)

- Doctorat en éducation (Human Development), Harvard University, 1976
- Maîtrise en sciences de la communication, Boston University, 1971

Bureau A-420, tél. : 514-343-7828

Courriel : andre.caron@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Diffusion et impact des nouvelles technologies dans divers milieux sociaux
- Recherche formative et sommative dans le secteur des jeunes et des médias
- Analyse de l'imagerie politico-culturelle des contenus télévisuels et de l'impact des médias de masse dans la société
- Étude et comparaison internationales des politiques de programmation audiovisuelle

Intérêts de recherche :

- Appropriation des nouveaux médias dans la société
- Analyse de la diffusion des technologies émergentes

Publications récentes :

CARON, A.H. (2008). New Screens and young People : Crossing Times and Boundaries. What Roles do they Plan in their Everyday Life. *Observatorio Journa.*, 6 (2008), 053-068.

CARON, A. H. et L. CARONIA (2007). *Moving Cultures: Mobile Communication in Everyday Life*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007. 262 pages.

CARON, A.H. et CARONIA, L. (2005). *Culture mobile : les nouvelles pratiques de communication*. Les Presses de l'Université de Montréal, 310 pages.

■ COOREN, François

Professeur titulaire - Directeur du Département de communication

- Post-doctorat en communication, Université de Louvain-La-Neuve, 1996
- Doctorat en communication, Université de Montréal, 1996
- Maîtrise en communication, Université Paris VII, 1990

Bureau B-428, tél. : 514-343-6111 poste 2759

Courriel : f.cooren@umontreal.ca

Site Web : www.groupeplog.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Communication organisationnelle
- Analyse des interactions
- Pragmatique du langage, narratologie, rhétorique et sémiotique
- Communication environnementale

Intérêts de recherche :

- Étude du rôle des interactions dans la constitution des processus organisants. Analyse des discussions en réunions, d'interactions en situation d'urgence, du travail routinier de gestionnaires et d'employés, ainsi que le rôle des documents et autres artéfacts discursifs en milieu organisationnel.
- Étude des processus de coalition. Analyse des stratégies menant à l'association d'intérêts *a priori* divergents lors de controverses écologiques.
- Étude des mécanismes inférentiels en jeu dans la compréhension des actes de langage en situation de tour de parole et des mécanismes narratifs.

Publications récentes :

COOREN, F. (Ed.) (2007). *Interacting and Organizing: Analyses of a Management Meeting*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.

COOREN, F., TAYLOR, J. R., ET VAN EVERY, E. J. (Eds.) (2006). *Communication as Organizing : Empirical and Theoretical Explorations In the Dynamic of Text and Conversation*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.

■ **DUFRESNE, Aude**

Professeure titulaire

- Doctorat en psychologie, Université de Montréal, 1986
- Maîtrise en psychologie, Université de Montréal, 1974

Bureau C-408, tél. : 514-343-7371

Courriel : aude.dufresne@umontreal.ca

Site Web : www.lrcm.com.umontreal.ca/dufresne

Champs de spécialisation :

- Interaction Humain Ordinateur
- Interfaces adaptatives
- Modélisation des processus d'interaction
- Psychologie cognitive et intelligence artificielle

Intérêts de recherche :

- Évaluation et conception de systèmes de communication informatisée
- Environnements d'apprentissage à distance et soutien aux acteurs et aux processus
- Accessibilité des interfaces aux handicapés visuels
- Adaptation des systèmes aux dimensions culturelles
- Technologies et processus d'échanges et de collaboration à distance.

Publications récentes :

DUFRESNE, A. et AOUAT, A. (2006). La classification et l'enrichissement textuel des images sur internet pour favoriser la navigation et l'accessibilité aux malvoyants. Communication présentée à l'*Atelier sur la perception Tactile des images*, ACFAS, Montréal.

DUFRESNE, A. et PROM TEP, S. (2006). Explor@graph et la personnalisation des interactions pour l'apprentissage. *IHM'2006 Interaction Humain Machine*, Montréal.

DUFRESNE, A. (2006). Explor@graph scenarios editor - designing a collaborative task. Communication présentée à the *ICALT'2006 International Conference on Advanced Learning Technologies*, Maastricht, Hollande.

■ **FRENETTE, Micheline**

Professeure agrégée

- Doctorat en éducation (Human Development), Harvard University, 1989
- Maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal, 1983
- Maîtrise en psychologie, Université d'Ottawa, 1972

Bureau B-410, tél. : 514-343-2056

Courriel : micheline.frenette@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Influence psycho-sociale des médias et des technologies de communication
- Processus d'interprétation des messages médiatisés
- Recherche formative et sommative dans le secteur des jeunes et des médias

Intérêts de recherche :

- Rapports des jeunes et des groupes sociaux avec les médias et les technologies de communication
- Recherche-développement sur les médias et les technologies à caractère éducatif
- Les technologies de communication comme outils de promotion de la santé

Publications récentes :

FRENETTE, M. (2008). « La part du français dans la lecture de journaux et magazines chez de jeunes adultes québécois : L'Internet est-il un facteur à considérer ? » In Sudweeks, F., Hrachovec, H. & Ess, C (Eds), *Sixth International Conference on Cultural Attitudes Towards Technology and Communication* (pp. 258-270). Murdoch, Australia : Murdoch University, School of Information technology.

FRENETTE, M. et JOHANSSON-SMARAGDI, U. (2005). A Cross-national Study : University Student's Experiences with the Internet. Usluata, A. et Rosenbaum, J. (Dir.), *Shaping the Future of Communication Research in Europe*, Istanbul, Turquie: Yeditepe, University Press, p. 73-78.

FRENETTE, M. (2005). L'appropriation d'Internet par des étudiants universitaires : quels sens pour de nouvelles pratiques? Dans, CONEIN, B., MASSIT-FOLLÉA, F. et PROULX, S. (dir.), *Internet une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*. Ste-Foy, Québec : Presses Universitaires de Laval.

■ **GIROUX, Luc**

Professeur titulaire

- Doctorat en psychologie, Université de Montréal, 1982
- Maîtrise en psychologie, Université de Montréal, 1978

Bureau B-435, tél. : 514-343-6111 poste 0806

Courriel : luc.giroux@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Psychologie cognitive appliquée à la communication
- Analyse de la fréquentation des médias électroniques
- Méthodologie et statistiques

Intérêts de recherche :

- Analyse des comportements et motivations des auditoires
- Communautés culturelles et médias
- Ergonomie cognitive
- Diffusion et utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Publications récentes :

GIROUX, L. (1999). Le service pédagogique SUITE. Rapport de recherche, Université de Montréal.

PONS, C.M., PIETTE, J., GIROUX, L. et MILLERAND, F. (1999). Les jeunes Québécois et Internet: représentation, utilisation et appropriation. Rapport de recherche, Ministère de la Culture et des Communication du Québec, 101 pages.

MALO, G. et GIROUX, L. (1998). La mesure industrielle des auditoires. Dans Proulx, S. (ed), *Accusé de Réception*, Québec, Presses de l'Université Laval.

PIETTE, J. et GIROUX, L. (1997). The Theoretical Foundations of Media Education Programs. *Information and Behavior, Media Literacy for the Information Age: Current Perspectives*, Robert Kubey Editor. Vol. 6. Transaction Publishers. New Brunswick (U.S.A.) and London (U.K.), 89-134.

DAVID, C., GIROUX, L. et BERTRAND, A. (1996). Les représentations comme source de variations individuelles dans l'indexation de documents. *Actes du XXVIe Congrès international de psychologie*, Montréal, (Résumé).

■ **GIROUX, Nicole**

Professeure agrégée, retraitée

- Ph.D. en administration (stratégie), UQAM, 1990

Bureau C-409, tél. : 514-343-7717

Courriel : nicole.giroux@umontreal.ca

Responsable du Laboratoire Communication et changement

Champs de spécialisation :

- Communication du changement
- Méthode qualitative : l'étude de cas et l'analyse narrative et métaphorique

Intérêts de recherche :

- La communication comme mode de transformation des organisations
- L'identité et le changement
- La communication dans les collectifs réflexifs

Publications récentes :

GIROUX, N. (2006). Le nouage des savoirs. Dans A. Bouzon, *Questions de communication*, Paris, l'Harmattan.

GIROUX, N. et Boucher, A. (2006). De Chronos à Kairos, *L'accompagnement de l'urgence existentielle*. Dans V. Carayol, *Les figures de l'urgence*. Bordeaux.

GIROUX, N. (2005). Vers une narration réflexive. Dans Soulier E. *Le « story telling » en organisation*, Londres : Hermès.

GIROUX, N. (2005). L'approche narrative des organisations, *Revue française de gestion*. Novembre, no 159, 15-42.

■ **GRENIER, Line**

Professeure agrégée

- Post-doctorat en sociologie, Université Carleton, 1989
- Ph.D. en sociologie, Université de Montréal, 1988
- Maîtrise en sociologie, Université de Montréal 1982

Bureau C-411, tél. : 514-343-2075

Courriel : line.grenier@umontreal.ca

Site Web : www.cpcc.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Médias et culture populaire; musique
- Théories et analyses du discours social et études culturelles (*cultural studies*)
- Industries culturelles et politiques de communication afférentes à la musique

Intérêts de recherche :

- Enjeux culturels et politiques de la renommée/célébrité
- Régimes de circulation en musique populaire
- Dispositifs de valorisation et de circulation des produits culturels de grande consommation

Publications récentes :

GRENIER, L. (2006). Circolazione, valorizzazione e localizzazione della musica global pop: il caso di Céline Dion. [Circulation, Valorization and Location in Global Pop Music. The Fame of Céline Dion in Québec], J.-J. Nattiez (ed.), *Enciclopedia Della Musica Einaudi*, Torino: Einaudi, 5: 199-224.

GRENIER, L. (Automne 2002). Governing « National » Memories Through Popular Music in Québec. *Topia. The Journal of Cultural Studies in Canada*, Special Issue : Music and Memory at the Millennium, 6: 11-20.

GRENIER, L. (2002). Global Pop On The Move : The Fame of Céline Dion Within, Outside and Across Québec. *Journal of Australian Canadian Studies*, 19 (2) : 31-48.

■ **GROLEAU, Carole**

Professeure agrégée

- Doctorat en communication, Concordia University, 1995
- Maîtrise en gestion des affaires, Concordia University, 1989

Bureau B-408, tél. : 514-343-5777

Courriel : carole.groleau@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Changement organisationnel, technologie et pratiques de travail
- Méthode de recherche sur le terrain

Intérêts de recherche :

- L'évolution des pratiques de travail en temps de changement
- La dimension organisante de la matérialité
- Les dynamiques sociales liées au changement organisationnel
- L'expérience du changement technologique en milieu organisationnel

Publications récentes :

GROLEAU, C. (2008). La syntaxe des artefacts : lier entre elles différentes logiques d'action pour expliquer les pratiques découlant du changement technologique. *Communication et Organisation*, vol. 33, 20-30.

GROLEAU, C. (2008). Integrative Technologies in the Workplace : Using Distributed Cognition to Frame the Challenges Associated with their Implementation. In Grabot, B., Mayère, A. et Bazet, I. (eds) *A Socio-technical Insight on ERP Systems and Organizational Change* : Springer (pp. 27-46).

GROLEAU, C. ET MAYÈRE, A. (2007). L'articulation technologies - organisation : des pistes pour une approche communicationnelle.

■ **HEATON, Lorna**

Professeure agrégée

- Post-doctorat en communication, University of New Mexico, 1999
- Doctorat en communication, Université de Montréal, 1997
- Maîtrise en art dramatique, UQAM, 1988

Bureau B-412, tél. : 514-343-5686

Courriel : lorna.heaton@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Sociologie des sciences et des techniques
- Technologies en organisation

Intérêts de recherche :

- Analyse de la communication dans les situations de création et d'innovation : recherche, arts et architecture
- Réseaux de design-utilisation des nouvelles technologies - Web participatif
- Le travail en collaboration assisté par ordinateur (*Computer-supported cooperative work*)
- Construction et adaptation culturelle des technologies
- La télémédecine

Publications récentes :

IORDANOVA, I., HEATON, L. et GUITÉ, M. (2006). Architectural Design Spaces and Interpersonal Communication : Changes in Design Vocabulary and Language Expression, *Computer Graphics and Geometry*, 8 (2), 42-54.

HEATON, L. (2005). Organizational Glue : the Role of Artifacts in *Situations of Heterogeneous Communication*. Proceeding OKLC. Boston, MA.

HEATON, L. et TAYLOR, J. (2002). Knowledge Management and Professional Work : A Communication Perspective on the Knowledge-Based Organization. *Management Communication Quarterly*, 16 (2) : 210-236.

■ **LAFRANCE, André A.**

Professeur titulaire

- Doctorat en études théâtrales, Paris VIII, 1981
- Maîtrise en éducation, technologie éducationnelle, Université de Montréal, 1975
- Licence en histoire, Université de Montréal, 1968

Bureau B-402, tél. : 514-343-6802

Courriel : andre-a.lafrance@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Communication organisationnelle
- Écriture de communication
- Pratiques de direction

Intérêts de recherche :

- Instruments et modes d'expression des pouvoirs individuels dans les organisations
- Les modèles historiques et professionnels de communication interne
- Les « éminences grises » : réalités contemporaines
- Instruments virtuels de formation et sensibilisation aux communications internes

Publications récentes :

LAFRANCE, A.A. et LAMBOTTE, F. (2008). *Arrêtez de communiquer, vous en faites trop*. Montréal : Éditions Nouvelles, 162 pages.

THEORÊT, Y. et LAFRANCE A.A. (2006). *Les Éminences Grise : à l'ombre du pouvoir*. Montréal: HMH, 323 pages.

LAFRANCE, A.A. (2003). *Réseaux et programmes de communication interne*. Deuxième édition, Montréal : Éditions Nouvelles, 142 pages.

LAFRANCE, A.A. (2000). *L'Effet Cléopâtre : nous sommes tous des experts*. Montréal : Méridien, 140 pages.

■ **MARTIN, Claude**

Professeur titulaire

- Doctorat en sciences économiques,
- Université d'Aix-Marseille II, 1983
- Maîtrise en sciences économiques, Université de Montréal, 1977

Bureau B-401, tél. : 514-343-7807

Courriel : claudemartin@umontreal.ca

Page Web : www.com.umontreal.ca/personnel/claude_martin.html

Champs de spécialisation :

- Économie des industries culturelles
- Statistiques de la culture et des communications
- Histoire des médias

Intérêts de recherche :

- L'économie et le développement des industries culturelles au Québec
- Les succès mass-médiatiques au Québec (livre, enregistrement sonore)

Publications récentes :

DYER, K, D. SAINT-JACQUES et C. MARTIN, (2007). Best-Sellers, dans C. GERSON et J. MICHON, *History of the Book in Canada*, vol. III, U. of Toronto Press : 459-463. Dans J. MICHON *et al.* (resp.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. III, Presses de l'Université de Montréal : 485-489.

MARTIN, C., I. ALLAGUI et M. CHAUSSÉ, (2007). Webcasting in Canada: the Imbedded Media, in HA, L. et R. GANAH III (Eds.), *Webcasting Worldwide : Business Models of an Emerging Global Medium*, New Jersey, Laurence Erlbaum Assoc. Publ. : 69-88.

MARTIN, C. *et al.*, (2006). Ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2005. Numéro de *Statistiques en bref*, no. 23, Observatoire de la culture et des communications du Québec, hiver 2006, 11 p.

■ **MASSUMI, Brian**

Professeur titulaire

- Doctorat en littérature française, Yale University, 1987
- Maîtrise en littérature française, Yale University, 1981

Bureau B-411, tél. : 514-343-6858

Courriel : brian.massumi@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- La philosophie du virtuel et les théories de la conscience
- L'art électronique et la conception assistée par ordinateur en architecture
- Perception et pouvoir

Publications récentes :

MASSUMI, B. (hiver 2006). Peur, dit le spectre. *Multitudes* (Paris), no. 23, pp. 135-152.

MASSUMI, B. (2006). Transforming Digital Architecture from Virtual to Neuro. *Intelligent Agent* (revue en ligne, New York), vol. 5, no. 2 (entrevue).

MASSUMI, B. (2005). The Evolutionary Alchemy of Reason, *Stelarc: The Monograph*, sous la direction de Manquard Smith. Cambridge, Mass.: MIT Press : 125-192.

MASSUMI, B. (2004). Building Experience: The Architecture of Perception. *NOX: Machining Architecture*, Lars Spuybroek London: Thames and Hudson : 322-331.

MASSUMI, B. (2003). Urban Appointment: A Possible Rendez-vous With the City. *Making Art of Databases*, sous la direction de Joke Brouwer and Arjen Mulder Rotterdam: V2 Organisatie/Dutch Architecture Institute : 28-55

MASSUMI, B. (2003). Navigating Movements. *21C* (magazine en ligne; Londres, no. 2. <http://www.21cmagazine.com/issue2/massumi.html> (entrevue)

■ **MÉAR, Annie**
Professeure retraitée

- Ph.D., Linguistique, Université de Rochester, New York, 1969.
- Maîtrise en linguistique, Université de Rochester, New York, 1966.
- Licence ès lettres (anglais), Université de Rennes, 1963.

Courriel : annie.mear@umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Les politiques de communication
- Les impacts sociaux des processus d'informatisation de la communication
- L'analyse du discours des médias et de leur impact socioculturel

Intérêts de recherche :

- Le télétravail et les communications
- La littératie et les nouvelles technologies de communication
- La mondialisation des médias, des communications, de la culture

Publications récentes :

MÉAR, A. (1995). Le télétravail, la littératie et la formation des jeunes. *Langue, éducation et travail*, Montréal : Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation.

PAINCHAUD, G., D'ANGLEJAN, A., MÉAR, A., TÉMISJIAN, K. et JEZAK, M. (1995). Le jeune adulte et le marché du travail : une étude de la compétence langagière et technologique requise pour diverses catégories d'emplois. Rapport final. Montréal : Groupe de recherche interdisciplinaire sur la littératie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, 119 pages.

PAINCHAUD, G., D'ANGLEJAN, A., MÉAR, A., TÉMISJIAN, K. et JEZAK, M. (1994). Le jeune adulte et le marché du travail : une étude de la compétence langagière et technologique requise pour diverses catégories d'emplois. Rapport préliminaire : Centre hospitalier A. Montréal : Groupe de recherche interdisciplinaire sur la littératie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, 166 pages.

■ MEUNIER, Dominique

Professeure agrégée

- Post-doctorat en *Gender studies*, Université de Sydney, 2002-2003
- Doctorat en communication, Université de Montréal, 2002
- Maîtrise en communication, Université de Montréal, 1993
- D.E. Service social, ESSE, Lyon, 1979

Bureau C-406, tél. : 514-343-6111 poste 2752

Courriel : dominique.meunier@umontreal.ca

Site Web : www.cpcc.umontreal.ca

Champs de spécialisation

- Méthodes ethnographiques de recherche sur le terrain
- Approches de la médiation
- Théories de la réception

Intérêts de recherche :

- Médias et technologies de communication chez les jeunes : Pratiques signifiantes, identités et formes d'attachement.
- Rapports de genre, réception et usage des médias et des TIC.
- Questions méthodologiques et pratiques de terrain.

Publications récentes

Meunier, D. (sous presse) Emotional Encounter. Researching Young People's Intimate Spaces in Their Information & Communication Technologies Practices. *Emotion, Space & Society*.

Meunier, D., et Vasquez, C. (2008). On shadowing the hybrid character of actions: A communicational approach. *Communication, Methods and Measures*, 2(3) pp. 1-26.

Meunier, D. (2007). La médiation comme « lieu de relationnalité » : essai d'opérationnalisation d'un concept. *Questions de communication*, Vol.11. pp. 323-340.

■ **PIDDUCK, Julianne**

Professeure agrégée

- Post-doctorat en études cinématographiques, University of Warwick, Royaume-Uni, 1998-1999.
- Doctorat en communication, Université Concordia, 1998
- Maîtrise en études médiatiques, Université Concordia, 1993

Bureau B-416, tél. 514-343-6111 poste 0220

Courriel: julianne.pidduck@umontreal.ca

Champs de spécialisation:

- Études cinématographiques
- Médias, genre et sexualité
- Études culturelles
- Mondialisation et culture

Intérêts de recherche:

- Médias audiovisuels : espace, temps et relations.
- La représentation médiatique des personnes lgbt.
- Médias transnationaux: flux, altérités, résistances.

Publications récentes:

PIDDUCK, J. (2009). Queer Kinship and Ambivalence : Video Autoethnographies by Jean Carlomusto and Richard Fung. *GLQ* 15(3): 441-468.

PIDDUCK, J. (2007). A cinema of collisions: Patrice Chéreau and the homosocial. *Studies in French Cinema* 7(3): 191-205.

PIDDUCK, J. (2006). 'The Transnational Cinema of Ang Lee', *The Asian Cinema Reader*, dir. Dimitris Eleftheriotis et Gary Needham. Edinburgh University Press, 2006, pp. 393-403.

PIDDUCK, J. (2005). *Contemporary Costume Film: Space, Place and the Past*. British Film Institute Publishing.

■ **ROBICHAUD, Daniel**

Professeur agrégé

- Post-doctorat en communication, University of Colorado at Boulder, 2000
- Doctorat en communication, Université de Montréal, 1998

Bureau B-404, tél. : 514-343-7303

Courriel : daniel.robichaud@umontreal.ca

Groupe de recherche Langage, organisation et gouvernance (LOG)

Site Web : www.groupeelog.umontreal.ca

Champs de spécialisation :

- Communication organisationnelle
- Théories et épistémologies de la communication

Intérêts de recherche :

- Narrativité et savoirs pratiques dans l'action collective
- Pragmatique des textes et des discours dans les organisations.

Publications récentes :

ROBICHAUD, D. (2006). Steps Toward a Relational View of Agency. Dans F. Cooren, J. R. Taylor et E. J. Van Every (Eds.), *Communication as Organizing: Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*. Mahwah, NJ: Lawrence-Erlbaum.

Taylor, J.R. et Robichaud, D., (2006) Management as Metaconversation : The Search for Closure. Dans Cooren, F. (Ed.). *Interacting and Organizing: Analyses of a Board Meeting*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum : 5-30.

Cooren, F., Robichaud, D. (2006). Globaliser et disloquer en situation d'interaction. Comment asymétrise-t-on une relation. Dans Vincent, D. (dir.) *Interactions asymétriques* Québec : Nota Bene : 113-131.

Cooren, F., Fox, S., Robichaud, D. & Talih, N. (2005). Arguments for a plurified view of the social worlds. Spacing and timing as hybrid achievements. *Time and Society* 14(2/3), 263-280.

■ **TAYLOR, James R.**
Professeur émérite retraité

- Doctorat en communication (Ph.D.), University of Pennsylvania, 1978
- Études doctorales (D.Litt.), University of London, England, 1950-51
- Maîtrise en études anglaises, Mount Allison University, 1950
- B.A., Honours, Cum Laude, 1949

Courriel : jr.taylor@umontreal.ca

Site Web : www.groupeelog.umontreal.ca
www.taylorvanevery.com

Champs de spécialisation :

- La théorie de la communication
- Modèles conversationnels et sémiotiques de l'organisation
- L'intégration humaine et sociale des nouvelles technologies

Intérêts de recherche :

- Étude des processus d'implantation des nouveaux systèmes
- Analyse de discours, développement d'un modèle texte/ conversation
- Adaptation des structures bureaucratiques à la mondialisation des communications

Publications récentes :

TAYLOR, J. R. (2008). Organizing from the Bottom up : Reflections on the Constitution of Organization in Communication. In L.L. Putnam et A.M. Nicotera, eds., *Building Theories of Organisation : The Constitutive Role of Communication*. New York : Routledge.

TAYLOR, J. R. et Virgili, S. (2008). Why ERPs Disappoint : The Importance of Getting the Organizational Text Right. In B. Grabot, A. Mayère et I. Bazet, eds., *ERP Systems and Organizational Change a Sociological Insight* (pp. 59-84). London : Springer.

TAYLOR, J. R. (2008). Communication and Discourse : is the Bridge Language ? Response to Jian et Al. in *Discourse and Communication*, 2 (2), 365-370.

■ Personnel non enseignant

■ AMZALLAG, Myriam

Adjointe au directeur

Bureau B-423, tél. : 514-343-5685

Courriel : myriam.suissa.amzallag@umontreal.ca

■ BOURDAGES, Catherine

Coordonnatrice des stages

Bureau B-415, tél. : 514-343-6111 poste 2763

Courriel : catherine.bourdages@umontreal.ca

■ BRODEUR, Pierrette

Agente de secrétariat

Bureau B-424, tél. : 514-343-6111 poste 5432

Courriel : pierrette.brodeur@umontreal.ca

■ CHARLAND, Lyne

Technicienne en coordination du travail de bureau

Bureau B-409, tél. : 514-343-7819

Courriel : lyne.charland@umontreal.ca

■ N...

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

2^e et 3^e cycle - Maîtrise et Doctorat conjoint

Bureau B-428, tél. : 514-343-6111 poste 5434

Courriel : magali.demers@umontreal.ca

■ LANGLOIS, Odette

1^{er} cycle, mineure et majeure

Bureau B-426, tél. : 514-343-6111 poste 5439

Courriel : odette.langlois@umontreal.ca

■ VERVILLE, Chantal

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en communication et politique

Bureau C-4009, 3200 Jean-Brillant, tél. : 514-343-6111 poste 3872

Courriel : chantal.verville@umontreal.ca

■ Centres, groupes et laboratoire de recherche

- Centre de recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes (CITÉ de l'Université de Montréal)

Responsable : François Cooren et Jean-Michel Salaun

Local : A-427

Ce centre interdisciplinaire de la Faculté des arts et des sciences, dont le noyau central est rattaché au Département de communication, est situé à la croisée des sciences humaines et de l'informatique. Le CITÉ s'intéresse particulièrement aux usages innovants, c'est-à-dire aux dynamiques personnelles, interpersonnelles, organisationnelles et sociétales qui entrent en jeu lors des interactions avec les technologies émergentes et le multimédia. Le CITÉ réunit une masse critique composée d'une vingtaine de chercheurs réguliers provenant de différentes disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier des sciences de l'information et de la communication et des sciences pures et appliquées, principalement d'informatique. Favoriser un tel déploiement d'une expertise collective, à la jonction des sciences humaines et sociales et de l'informatique, constitue un atout de taille puisque la recherche fondamentale et appliquée qui en découle permet la prise de décisions beaucoup plus éclairée. Le CITÉ a choisi divers axes de recherche lui permettant d'étudier les usagers et les usages des technologies émergentes et du multimédia : le savoir distribué et partagé (l'analyse, le traitement; l'indexation, le stockage, le repérage et la distribution des immenses quantités d'informations éclatées et multiples que permettent les technologies émergentes et le multimédia); le design (les problèmes de design des multiples interfaces existantes avec lesquelles nous interagissons régulièrement – systèmes d'information Web, appareils portatifs, etc.); l'intégration des technologies émergentes aux modes de vie (l'usage des médias et des technologies par l'individu, la famille, la communauté et l'organisation, ainsi que les différences intergénérationnelles et culturelles face à la technologie et à l'émergence de nouveaux groupes d'intérêt); la gouvernance des nouvelles organisations (les nouvelles dynamiques organisationnelles et collectives face à une circulation de l'information de plus en plus efficace, ainsi que la prolifération des réseaux socio-techniques et leur intégration à la gestion des organisations). Enfin, le CITÉ est également un lieu de formation d'une relève scientifique de haut calibre qui adopte une vision interdisciplinaire novatrice d'étude des usages des technologies.

- Atelier en empirisme radical

Responsables : Thierry Bardini et Brian Massumi

Local : A-444

« Les relations qui relient les expériences sont elles-mêmes des expériences, et toute relation, de quelque nature que ce soit, doit être considérée comme étant aussi réelle que n'importe quel autre élément du système. »

C'est ainsi que William James résume l'idée directrice de l'approche théorique et expérimentale qu'il propose au début du siècle dernier sous la rubrique de « l'empirisme radical » : les relations sont des données empiriques aussi fondamentales que les éléments discrets, objets ou personnes, qui entrent en relation. Si cette idée d'un empirisme élargi est vite tombée dans l'oubli, ce n'est pas, considérons-nous, une indication de sa désuétude. C'est au contraire qu'elle était en avance sur son époque. Ce n'est que maintenant, cent ans plus tard, à l'aube de l'ère de la « connectivité », qu'elle peut prendre sa pleine ampleur. En affirmant une autonomie ou un être de la relation, elle propose que la connectivité en tant que telle, abstraite des éléments particuliers mis en connexion, peut faire l'objet d'une recherche empirique.

L'Atelier en empirisme radical est un regroupement transdisciplinaire d'artistes et de chercheurs dédié au renouveau de l'empirisme radical. Le projet se situe au carrefour de la philosophie, de la science cognitive, de l'ingénierie informatique, de la sociologie et de l'histoire de la technologie et des pratiques artistiques contemporaines. En effet, un élément essentiel à la collaboration passe par les activités de création artistique : si l'empirisme radical a affaire avec les potentialités, la pratique expérimentale qui y correspond le plus étroitement est l'art - technique des sensations, orientée vers des utilités à venir. Les pratiques collaboratives multidisciplinaires des arts

médiatiques sont au cœur des expériences de l'Atelier. L'Atelier en empirisme radical se situe donc à l'interface entre expérimentation et diffusion (communication de recherches, installation, performance, exposition); l'expérimentation qu'il propose porte tant sur la forme de la collaboration que sur ses problématiques.

■ Culture populaire, connaissance et critique (CPCC)

Responsables : Line Grenier et Claude Martin

Chercheuses associées : Dominique Meunier et Julianne Pidduck

Local : A-419

Site Web : www.cpcc.umontreal.ca

Le CPCC se veut un lieu de recherche et de réflexion critique sur différentes facettes de la culture populaire, notamment dans ses articulations aux médias et, plus largement, aux rapports sociaux et aux relations de pouvoir qui la traversent et qu'elle informe. L'accent y est mis tant sur les pratiques et les produits culturels que sur leurs processus de production et de diffusion, de consommation et de réception. Les travaux réalisés concernent notamment : les listes, les prix, les palmarès, les concours et autres dispositifs qui contribuent à mettre en scène des produits culturels à succès, tout particulièrement dans les domaines du livre, de l'enregistrement sonore et de la télévision; un ensemble hétérogène de produits culturels, des bandes dessinées aux chansons en passant par les émissions de télévision et les livres à grand succès; la genèse, l'organisation et l'économie des industries culturelles; les contenus publicitaires et promotionnels qui contribuent à rendre visibles les objets et les sujets culturels; les discours publics et les technologies qui concourent à la valorisation et à la circulation de la culture populaire en tant qu'espace privilégié de production d'identités, d'appartenances et d'allégeances.

■ Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM)

Responsable : André H. Caron

Local : A-427

Le Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM) a été fondé en 1988 grâce à l'appui de la Fondation Charles R. Bronfman (CRB) et de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Le GRJM a pour mandat de développer des recherches fondamentales et appliquées concernant les médias traditionnels et les nouvelles technologies interactives. Le groupe de recherche a pour objectif de définir les caractéristiques de l'environnement médiatique des enfants et des adolescents. Il s'intéresse particulièrement à toutes problématiques questionnant la relation entre enfants, adolescents, familles et télévision. Le personnel du GRJM est actuellement composé de professeurs et d'étudiants provenant de diverses disciplines dont les sciences de la communication, la psychologie et l'éducation. Le groupe de recherche collabore aussi avec plusieurs spécialistes internationaux et diverses instances oeuvrant dans le milieu des jeunes et des médias (CRTC, ministères, producteurs, diffuseurs). Ces multiples collaborations permettent ainsi au GRJM de travailler à la création de nouveaux modèles de recherche et de production qui permettent aux jeunes de bénéficier, dans leur quotidien, des possibilités offertes par les médias. Le GRJM fait connaître ses travaux grâce à la publication de rapports de recherche, d'articles dans les revues scientifiques et à la participation de ses chercheurs à des différents colloques.

■ Inter@ctiva - Communication en réseau et logique naturelle

Responsable : Milton Campos

Local : A-440

Le laboratoire de recherche Inter@ctiva sur la communication en réseau met l'accent sur des études sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication synchrones et asynchrones au sein d'organisations de types différents (écoles, universités, hôpitaux, etc.), le statut juridique (sociétés publiques, sociétés privées, organisations professionnelles, etc.) et la nature communautaire (personnes et groupes sociaux et culturels de tout genre). Inter@ctiva consacre la plupart de ses recherches actuelles sur les technologies asynchrones (en temps différé, comme la communication par courriel).

Inter@ctiva veut répondre aux nouveaux besoins découlant d'Internet et de la communication en réseau. Les questions traitées sont d'ordre social, théorique et méthodologique. Du point de vue social, l'objectif de nos interventions comme chercheurs est d'améliorer la qualité des échanges entre les membres des communautés que nous étudions. Inter@ctiva veut rendre la recherche capable d'aider les personnes à communiquer en réseau et à soutenir la mise sur pied et le développement de communautés en ligne.

Du point de vue théorique, il s'agit d'intégrer les connaissances entourant les sciences de la cognition et de la psychologie cognitive aux études sur la communication sociale, à partir d'une perspective qui intègre elle-même l'épistémologie constructiviste et certains aspects de la psychologie socio-constructiviste. Au plan méthodologique, il s'agit de répondre à la nécessité d'explorer les nouvelles méthodologies qui sont appropriées aux défis non négligeables que pose l'analyse des interactions en réseau, leur explication et la promotion des meilleures pratiques communicationnelles selon la technologie choisie.

■ Groupe de recherche Langage, organisation et gouvernance (LOG)

Responsable : Daniel Robichaud

Local : A-426

Site Web : www.groupelog.umontreal.ca

Créé en 2003, le Groupe de recherche Langage, organisation et gouvernance (LOG) est un lieu de recherche et de formation qui réunit des chercheuses et chercheurs en communication, en gestion et en éthique, autour de l'étude des pratiques contemporaines de communication et de leur portée sur les processus de gouvernance, d'organisation et de coordination de l'action collective. Les travaux du groupe portent notamment sur les interactions en contexte organisationnel et institutionnel, la production et la circulation des savoirs dans les réseaux et les équipes de travail et les pratiques d'argumentation et de justification dans les espaces publics émergents. Le groupe tient un séminaire de recherche informel ouvert à tous les étudiants sur une base hebdomadaire, appelé « l'Ourepo ».

L'équipe de professeur(e)s du LOG est composée de :

Chantal Benoît-Barné, Département de communication

Boris Brummans, Département de communication

François Cooren, Département de communication

Hélène Giroux, HEC Montréal

Alain Létourneau, Université de Sherbrooke

Daniel Robichaud, Département de communication

■ **Laboratoire Communication et changement**

Responsable : Nicole Giroux

Local : A-445- 1 et 2

Créé en 1997, le laboratoire Communication et changement regroupe des chercheuses et chercheurs qui s'intéressent à la problématique du changement dans les organisations.

Ils étudient plus particulièrement le rôle que joue la communication dans la conception, la mise en œuvre et l'émergence du changement dans différents types d'entreprises (privées, publiques, coopératives, organisations sans but lucratif).

Au cours des dernières années, plusieurs projets de recherche ont été financés par les organismes subventionnaires canadiens et québécois. Ces projets de recherche portaient de manière plus spécifique sur la communication dans le processus d'intégration dans les situations de fusion et d'acquisitions d'entreprises de même que sur la communication dans la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail.

Actuellement, un groupe de chercheuses s'intéresse au rôle de la communication dans le partage des savoirs, la négociation des règles de fonctionnement et la co-construction d'un climat de bien-être au travail dans des collectifs.

De plus, une étude est en cours sur la communication réflexive dans les diverses formes de collectifs de travail (communautés de pratique, coopératives de travailleurs, organisations collatérales, cercles de qualité, équipes autonomes et semi-autonomes de travail, groupes transversaux). Cette étude vise à identifier comment la communication stimule l'apprentissage et le changement. Il s'agit par ailleurs d'identifier les facteurs facilitant ou inhibant la propagation du changement ainsi induit à l'ensemble de l'organisation.

Dans les projets de recherche, les différents modes de communication mobilisés dans le processus de changement sont théorisés dans leur rapport avec le processus de changement : la rhétorique, la narration, le dialogue et la conversation.

Au sein de l'équipe, une variété de positions épistémologiques et de perspectives théoriques cohabitent (fonctionnalisme, phénoménologie, interactionnisme, constructivisme, constructionnisme relationnel). Diverses approches méthodologiques qualitatives sont utilisées dans les recherches : entretien en profondeur, observation, analyses de discours, rhétorique et narrative, analyse documentaire, étude de cas.

■ **Laboratoire de Transactions communicationnelles (TransCom)**

Responsable : André A. Lafrance

Local : A-428

Le Laboratoire mène des recherches sur l'identification, le développement et les diverses applications des variables culturelles (nationales, professionnelles, religieuses) dans les modèles et les stratégies de communication. L'ignorance de ces variables pourrait expliquer certains échecs dans les transferts de connaissances ou d'habiletés entre les théoriciens et formateurs professionnels en communication et les autres milieux professionnels, de même que de nombreuses déceptions dans les programmes de coopération internationale.

Le Laboratoire travaille, avec une dizaine de partenaires de cinq pays dans un programme étalé sur trois ans, à la réalisation d'une simulation médiatisée d'un site industriel permettant de scénariser des situations communicationnelles. Les réactions des répondants seront soumises à divers filtres capables de retenir les variables culturelles et de les réinsérer dans les constructions pédagogiques ou stratégiques de la communication.

En association avec le Laboratoire d'analyse de presse de la Chaire en relations publiques (UQAM), le Laboratoire mène aussi une recherche sur l'application de la méthode d'analyse de presse développée par Violette Morin et Lise Chartier à la triangulation médiatique, le dépistage des unités d'information circulant de l'émetteur au récepteur, en passant par les médias.

■ **Laboratoire Usages, design des technologies d'information et de communication (LUDTIC)**

Responsables : Carole Groleau et Lorna Heaton

Local : A-432

Le LUDTIC regroupe des professeur(e)s et étudiant(e)s intéressés par les problématiques liées au design, à l'implantation et à l'utilisation des technologies d'information et de communication. Spécifiquement, nous étudions les dimensions culturelles, sociales et matérielles des technologies en examinant leur déploiement du moment de leur conception à celui de leur intégration dans des collectifs (groupes de travail, organisation). Cette réflexion donne lieu à des recherches aux thématiques variées, dont la transformation des pratiques de travail, le changement technologique dans les organisations, la mobilisation des objets dans l'action collective, les organisations éclatées, le travail en coopération ainsi que les dimensions culturelles dans la conception et l'utilisation des TIC.

■ **Laboratoire de recherche en communication multimédia (LRCM)**

Responsable : Aude Dufresne

Local : A-445-3

L'évolution technologique se poursuit et s'accélère. De plus en plus, les développements de l'informatique, du multimédia, de la multimodalité et de l'intelligence artificielle créent et transforment nos rapports à l'information. Fondée sur une entente avec Apple Canada Inc., le Laboratoire de recherche en communication multimédia s'intéresse à l'évaluation et à la conception de ces nouveaux environnements informatiques, selon la perspective de l'analyse des interactions humain-ordinateur. En effet, au-delà des développements techniques, il devient important d'adapter les systèmes au fonctionnement cognitif, mais aussi aux activités des utilisateurs.

Le LRCM a été reconnu comme Centre d'excellence dans le Réseau canadien sur le télé-apprentissage et par l'octroi de diverses subventions (VRQ, FCI, BTA) pour ses travaux sur les interfaces dans l'apprentissage à distance. Parmi les recherches du Laboratoire, mentionnons : la conception de contenus interactifs sur Internet et pour les musées; la conception d'interfaces et de documentation pour le soutien aux utilisateurs; les interfaces adaptives de visualisation des groupes d'apprenants; l'apport d'un environnement 3D en e-formation; les interfaces multimodales pour les handicapés visuels; les outils de recherche et d'indexation dans les bases de données multimédias; l'utilisation du multimédia pour la formation (prix Octas); les systèmes à base de connaissance pour l'évaluation et la formation en santé.

Directives et procédures relatives aux travaux



■ Présentation des travaux écrits et utilisation de sources documentaires

Le Département de communication s'est doté de règles de présentation des travaux écrits et des sources documentaires que tous se doivent de respecter. Fondé sur les normes de présentation des références de l'*American Psychological Association* et de l'Office de la langue française du Québec, le *Guide de présentation des travaux écrits* est destiné à fournir aux étudiants des trois cycles des directives claires et précises sur la présentation des travaux et l'utilisation de sources documentaires de toutes sortes (livres et articles scientifiques, sites Web, bases de données, CD-ROM, etc.). Vous pouvez vous procurer le *Guide de présentation des travaux écrits* sur le site Web du Département de communication (en format PDF).

Non disponible pour l'instant... en préparation

De plus, le Département recommande fortement à tous ses étudiants de se procurer le guide de l'Office de la langue française intitulé *Le français au bureau*⁶, en vente dans la plupart des librairies, afin d'intégrer aussitôt que possible ses normes rédactionnelles à leur pratique d'écriture.

■ Intégrité intellectuelle et plagiat



Pour les membres du Département, comme pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire, l'intégrité intellectuelle est fondamentale.

Voici à ce sujet le texte de la campagne de sensibilisation de la Faculté des arts et sciences concernant les consignes et règlements de l'Université (voir :

<http://www.fas.umontreal.ca/plagiat/DevoilerSources/index.html>).

■ « Dévoilez vos sources!

Vous savez déjà qu'il faut éviter de parler durant un examen, de regarder la copie de votre voisin, de dissimuler des notes et des formules ou d'utiliser du matériel non permis...

Mais rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

■ 4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.

⁶ Guilloton, N., & Cajolet-Laganière, H. (2000). *Le français au bureau* (5^e édition). Québec: Office de la langue française/Les publications du Québec.

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université.

■ Pensez-y!

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus :

<http://www.fas.umontreal.ca/plagiat>

Renseignements pratiques



■ Infrastructures de recherche

Le Département de communication dispose des installations suivantes :

- des bureaux à l'intérieur des laboratoires de recherche sont disponibles pour les personnes inscrites à la maîtrise et au doctorat si elles font partie d'une équipe de recherche;
- quelques laboratoires équipés de micro-ordinateurs;
- un terminal relié au système CYBER (un grand nombre de terminaux sont aussi à la disposition des clientèles étudiantes au pavillon central).

Dans le même immeuble que le Département de communication on trouve aussi :

- la bibliothèque EPC-Biologie (voir section Services universitaires);
- un laboratoire de photo;
- une salle de montage vidéo;
- un comptoir de prêt audiovisuel;
- un satellite du système CYBER;
- deux laboratoires de micro-ordinateurs : 30 Power-Macintosh G3 (local A-325) et 20 Zenith (compatible IBM) avec écran couleur (local A-335). Ces laboratoires sont réservés en priorité aux personnes inscrites aux cours dispensés dans ces laboratoires et ensuite aux autres membres des communautés étudiantes du pavillon. Pour y avoir accès, on doit consulter l'horaire affiché sur le babillard près de chacun des locaux. Les logiciels disponibles sur le réseau sont également affichés sur le babillard.

La personne ressource à contacter pour tout ce qui concerne l'audiovisuel est M^{me} Myriam Amzallag (tél. : 514-343-5685) et pour l'informatique, M^{me} Marie-Hélène Duplain (tél. : 343-6111 poste 2456).

■ Associations et publications étudiantes

■ Association des étudiantes et étudiants du Département de communication (AÉCUM)

(Pavillon Marie-Victorin, local D-234, téléphone : 514-343-6111 poste 1859)

L'Association étudiante anime la vie sociale des étudiantes et étudiants et représente leurs intérêts dans les différents comités du Département. Vous pourrez trouver de plus amples renseignements sur ses activités à l'adresse www.aecum.com. L'AÉCUM est également responsable du Café étudiant (CAFCOM), situé au D-228.

■ La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM)

(Pavillon Jean-Brillant, local 2206, téléphone : 514-343-5947)

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), dont l'AECUM est membre, assure une représentation étudiante au sein des principales instances universitaires. Chaque année, elle fournit gratuitement à tous les étudiants et étudiantes un agenda qu'on peut se procurer au bureau de la FAECUM ou au local de l'AECUM.

■ COMMposite

<http://commposite.org/index.htm>

Fondée en mai 1997, COMMposite est une revue électronique de recherche en communication conçue et réalisée par des étudiantes et étudiants des 2e et 3e cycles universitaires.

■ Associations professionnelles en communication

Le rôle de premier plan du Département de communication de l'Université de Montréal dans la recherche se reflète aussi dans la participation de ses professeurs et de ses étudiants à la vie des principales associations actives dans ce domaine.

Nous vous invitons à profiter des tarifs spéciaux d'abonnement offerts aux étudiants. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la direction pour obtenir les documents d'adhésion aux différentes associations.

■ International Communication Association (ICA)

Site Web : <http://www.icahdq.org>

Il s'agit d'une des associations les plus importantes du champ de la communication. Elle comprend plus de 3500 membres provenant de 65 pays. Son siège social est à Washington, DC et elle regroupe plus d'une vingtaine de divisions et groupe d'intérêt recouvrant les principaux sous-champs de la communication (communication de médias de masse, communication et technologie, communication organisationnelle, communication interculturelle, études des gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres, langage et interaction sociale, etc.). Un grand colloque international est tenu chaque année à la fin mai (date limite de soumission des papiers : 1^{er} novembre). Pour plus de renseignements, consultez le site.

■ Association canadienne de communication (ACC)

Site Web : www.acc-cca.ca

L'ACC est un organisme national bilingue qui réunit des chercheurs tant de la fonction publique et de l'entreprise privée que du milieu universitaire. Elle est membre de la Fédération des sciences humaines et sociales du Canada et vise à stimuler la recherche en communication dans l'espoir qu'une meilleure compréhension des enjeux des communications contribuera à l'information du public et à la vie sociale. Elle organise ainsi chaque année dans une ville du Canada un congrès auquel étudiantes et étudiants sont invités à participer. Les membres de l'ACC peuvent s'abonner à tarif réduit.

■ Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication (AIERI) / International Association for Media and Communication Research (IAMCR)*

Site Web : www.humfak.auc.dk/iamcr/

L'Association est la plus importante organisation professionnelle internationale dans le domaine de la recherche en communication. Fondée en 1957 à Paris, l'Association regroupe 1500 membres venant de 75 pays.

L'UNESCO a reconnu l'AIERI comme l'association internationale de référence dans ce domaine et lui a conféré le statut d'organisme-conseil.

Tous les deux ans, l'Association organise un congrès scientifique et convoque une assemblée générale. Au cours des dernières années, les congrès se sont tenus à Caracas, Paris, Prague, Barcelone, New Delhi, Bled, Guarajà, Séoul, Sidney, Oaxaca et Glasgow; ils ont réuni entre 300 et 600 membres de plus de 75 pays.

■ Association de recherche en communication du Québec (ARCQ)

Site Web : <http://www.arcq.com/>

Cette association se veut le lieu d'échange de tous ceux et celles qui s'intéressent aux derniers développements dans les divers domaines de la communication. Parallèlement aux activités fort utiles des différentes associations professionnelles, l'ARCQ offre une plateforme de contacts interprofessionnels et un relais d'information vers et entre les membres. On peut y partager les réflexions et les découvertes non seulement de ceux qui exercent les mêmes fonctions, mais aussi et surtout de ceux qui travaillent dans des domaines connexes au monde des communications.

L'ARCQ offre à ses membres une programmation variée d'activités dont : des 5 à 7 sur des recherches de pointe qu'elle organise seule ou en association avec d'autres organisations; des petits-déjeuners de travail regroupant, sur une base informelle, les membres intéressés à une question soulevée de façon urgente par l'un d'entre eux; des invitations à des activités organisées par d'autres associations auxquelles les membres de l'ARCQ ont accès à tarif privilégié; un congrès annuel.

■ La Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC)

Site Web : www.sfsic.org

La SFSIC, société savante, rassemble quatre cent cinquante chercheurs des universités et des grandes institutions spécialisées telles que l'INA ou le CNRS.

Elle constitue un important foyer de réflexion et d'échanges sur les grandes questions relatives à la place de l'information, de la communication et des technologies numériques dans le monde d'aujourd'hui.

Articulée avec d'autres associations étrangères ou internationales, la SFSIC est un partenaire reconnu de la communauté scientifique internationale. Elle facilite l'association des chercheurs et des enseignants français aux activités de recherche internationale.*

* Remarque : Il existe d'autres associations de recherche sur le plan international, notamment l'Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication (IAMCR, <http://iamcr.org/>) et la National Communication Association (NCA, <http://www.natcom.org>).

■ Sur le campus

L'Université se trouve sur le flanc du Mont-Royal, lieu privilégié de randonnées pédestres des citoyens montréalais.

Le Département de communication est situé à l'extrémité est du campus universitaire et se trouve un peu isolé des mondanités montréalaises. Pour cette raison, la vie sociale se concentre autour des possibilités offertes par l'Université. D'excellentes librairies, de bons restaurants et des bars sympatiques sont situés à proximité du campus, à quelques minutes de marche.

Le campus est relié par trois stations de la ligne n°5 (bleue) du métro. La station Édouard-Montpetit est située à quelques mètres de l'entrée principale du Pavillon Marie-Victorin, 90 Vincent-d'Indy, où se trouve le Département de communication (4^e étage). Les automobilistes peuvent acheter un permis leur permettant d'utiliser le stationnement attenant à ce pavillon. Pour obtenir de l'information sur les tarifs, téléphonez au 514-343-6942 ou se présenter au Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit.

Voici quelques-unes des ressources culturelles et sportives que l'on trouve sur le campus :

- CEPSUM - Centre d'éducation physique et de sport (angle Édouard-Montpetit et Vincent-d'Indy, téléphone : 514-343-6150). Lieu de rencontre par excellence des adeptes du sport pour y suivre des cours ou participer à des activités libres : sorties plein air, sports aquatiques, sports de raquettes, conditionnement physique, etc.
- SAC - Service d'animation culturelle (Centre communautaire de l'Université, Pavillon J.A. DeSève, 2332, rue Édouard-Montpetit) organise une panoplie de cours et d'activités socio-culturelles : cinéma, théâtre, photographie, musique, chant, etc.
- Journaux - *FORUM* (téléphone : 514-733-2966) est le journal hebdomadaire publié par la Direction des communications de l'Université de Montréal (téléphone : 514-343-6030). *Quartier Libre* (téléphone : 514-733-2966) est le journal des étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal publié aux deux semaines.
- Radio - (Centre communautaire de l'Université, Pavillon J.A. DeSève, 2332, rue Édouard-Montpetit, téléphone : 514-343-7511). Depuis le 14 mars 1991, CISM est la radio étudiante de l'Université de Montréal. Avec une antenne de 10 000 watts, cette station diffuse sur la bande FM au 89,3 dans un rayon de 40 km autour de Montréal. Environ 250 bénévoles y travaillent pour une programmation de 130 heures par semaine. La station diffuse de 7 h 30 à 3 h du lundi au vendredi et de 9 h à 3 h la fin de semaine.

■ Aide financière

PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les personnes inscrites à l'un ou l'autre des trois cycles peuvent demander cette aide financière. La brochure intitulée *Une aide à la portée des étudiants, Programme des prêts et bourses* contient les informations relatives aux conditions d'admissibilité et aux démarches à entreprendre pour obtenir l'aide financière (sous forme d'une bourse ou d'un prêt annuels) du Ministère de l'éducation. On peut se procurer cette brochure au Bureau de l'aide financière des Services aux étudiants (SAE, Centre communautaire, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 4^e étage, téléphones : 514-343-6145 et 514-343-6122).

Pour les étudiantes et étudiants étrangers : *Le Guide pratique pour les étudiants étrangers* contient toute l'information relative aux politiques canadiennes et québécoises qui ont trait à l'organisation du départ, au mode de vie au Québec et aux études à l'Université de Montréal (frais de scolarité, exemption de cours, assurance-maladie, etc.). Ce guide est disponible au Service aux étudiants, Bureau des étudiants internationaux (téléphone : 514-343-6935).

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Trois sortes d'aide financière sont possibles :

a) Les emplois au sein du Département

Chaque année, le Département de communication engage un certain nombre de personnes inscrites à la maîtrise et au doctorat pour occuper des fonctions d'assistance à l'enseignement ou à la recherche, de correction, de documentation, etc. Le Département engage aussi un certain nombre de personnes inscrites au doctorat à titre de chargés de cours. Le nombre d'emplois varie selon le nombre de projets de recherche, l'achalandage des cours, etc. Les salaires peuvent aussi varier. Pour plus de renseignements, s'adresser à M^{me} Myriam Amzallag, Adjointe au directeur (bureau B-423, téléphone : 514-343-5685).

b) Les bourses

Plusieurs organismes offrent des bourses de différents types dont les montants varient. Il s'agit notamment de l'Université de Montréal, du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC), des gouvernements étrangers ainsi que d'autres organismes publics, parapublics et privés. Le Département de communication décerne aussi les bourses Allard et Associés, Henri-Audet et Jacqueline-Blouin.

Les visées de ces bourses sont parfois générales (bourses d'études, par exemple), parfois très spécifiques (bourses d'achèvement de mémoire et de rédaction, bourses destinées uniquement aux femmes, bourses pour une maîtrise portant sur la publicité, etc.).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page Web des bourses à <http://www.com.umontreal.ca/bourses/bourses.html>

c) Les prêts

Le Bureau de l'aide financière (2332, boul. Édouard-Montpetit, téléphone : 514-343-6145) consent à l'occasion à dépanner les personnes qui se trouvent temporairement et pour des raisons imprévisibles dans le besoin.

L'aide financière s'adresse différemment aux clientèles canadiennes et étrangères. Les premières peuvent postuler pour toutes les bourses et tous les emplois, tandis que les secondes doivent d'abord obtenir un « permis études-travail » et ne sont admissibles qu'à certaines bourses.

■ Services universitaires

L'Université met à la disposition des membres de la communauté étudiante un certain nombre de services, dont :

Bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca/>

Renseignements généraux514-343-7643

Bibliothèque Éducation-Psychologie-Communication-Biologie (E.P.C.)

Pavillon Marie-Victorin (G-205)514-343-7242

Bibliothèque des lettres et sciences humaines (B.L.S.H.)

Pavillon Samuel-Bronfman.....514-343-7430

Bureau d'intervention en matière de harcèlement <http://www.harcelement.umontreal.ca/>

Pour toute demande confidentielle d'information ou d'aide, on peut contacter le bureau d'intervention en matière de harcèlement à l'Université.

3535, Chemin Queen Mary (coin Côte-des-Neiges)

Bureau 207514-343-7020

En cas d'urgence514-343-7771

Bureau de l'aide financière (prêts et bourses) <http://www.baf.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit, 3^e ét. Local A-4302514-343-6145

Bureau de l'Ombudsman <http://www.ombuds.umontreal.ca/>

En fonction depuis le 1^{er} juin 1998, le bureau détient le pouvoir de recevoir les plaintes qu'il juge valables, de faire enquête, de tirer des conclusions et de faire des recommandations aux autorités compétentes.

2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-4528

Responsable : Marie-José Rivest.....514-343-2100

Bureau des étudiants handicapés <http://www.beh.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau B-4439.....514-343-7928

Bureau des étudiants internationaux <http://www.bei.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-351514-343-6935

Bureau du logement hors-campus <http://www.logement.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit, local B-3429514-343-6533

Bureau des services juridiques http://www.droit.umontreal.ca/services/services_juridiques.html
 3200 Pavillon Jean-Brillant, bureau B-2202.....514-343-7851

Bureau du stationnement

Pavillon Roger-Gaudry, Pavillon 3200 Jean-Brillant, salle B-2214,
 Pavillon Marie-Victorin 514-343-6111 poste 1820

Centre de soutien aux études et de développement de carrière (SCEDC) <http://www.csedc.umontreal.ca/>
 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage514-343-6853

Ce centre englobe les services suivants :

- Emploi
- Information scolaire et professionnelle
- Orientation scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage

Centre étudiant Benoit-Lacroix - Service de pastorale
 2715, Ch. de la Côte-Ste-Catherine.....514-341-4817

Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)
<http://www.dgtic.umontreal.ca/>

Pavillon Roger-Gaudry.....514-343-6011
 Service d'aide aux usagers514-343-7288

Services audiovisuels

Pour les prêts d'équipement et les salles de montage et de visionnement :

<http://www.dgtic.umontreal.ca/audiovisuel/pret.html>

Comptoir principal : pavillon Roger-Gaudry (S-145).....514-343-7800
 Comptoir du pavillon Marie-Victorin (B-231)514-343-7673

Pour la collection de vidéocassettes et de vidéodisques :

Audiovidéothèque.....514-343-7643

Librairies (<http://www.libraire.umontreal.ca/>)

Les deux succursales de la Librairie offrent un grand choix d'ouvrages spécialisés, de nombreux livres de référence, des nouveautés, etc.

Librairie du pavillon Roger-Gaudry (spécialisée en sciences, sciences de la santé et sciences de l'éducation),
 salle L-1315514-343-6210

Librairie du pavillon 3200 Jean-Brillant (spécialisée en lettres, droit, sciences humaines et sociales),
 salle B-1315514-343-7362

Registrariat <http://www.registrariat.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit514-343-5734

Le Registrariat émet la carte étudiante. C'est également à ce service qu'on doit s'adresser pour obtenir une attestation d'études ou d'inscription, un relevé de notes supplémentaire, une photocopie certifiée conforme à l'original, une attestation de l'obtention d'un diplôme ou une photocopie d'un document tiré de son dossier étudiant.

Service de santé <http://www.sante.umontreal.ca/>

2101, boul. Édouard-Montpetit, 1^{er} étage514-343-6452

Service de soutien à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE)
<http://www.sage.umontreal.ca>

3150, Jean-Brillant, rez-de-chaussée514-343-6521

Le SAFIRE (anciennement le SAGE) assure les services indispensables à la gestion des services étudiants et joue un rôle en regard du règlement pédagogique. Il aura un mandat accru en matière de formation interdisciplinaire, d'enseignement des langues et de réussite étudiante, comme le signale son nouveau nom.

Service des activités culturelles <http://www.sac.umontreal.ca/>

2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-2524.....514-343-6524

Services des sports (CEPSUM) <http://www.sports.umontreal.ca/>

2100, boul. Édouard-Montpetit514-343-6150

■ Renseignements relatifs aux activités académiques

ABANDON DE COURS : La personne qui désire abandonner un cours doit présenter une demande écrite (formulaire au secrétariat) avec motif à l'appui qui, par l'entremise de la technicienne, sera remise à un conseiller pédagogique qui l'approuvera. La mention ABA apparaît sur le bulletin.

ANGLAIS, langue seconde : Pendant vos études, attendez-vous à vous servir de livres de référence en anglais. Si vous avez des difficultés dans ce domaine, vous pouvez vous inscrire à certains cours d'anglais comme cours au choix ou cours hors programme. Ces cours, pour plusieurs, comportent un test d'aptitudes pour fins de classement. Notez que plusieurs de ces cours sont contingents.

ANNULATION : La demande d'annulation d'inscription (annulation pour un cours ou pour un trimestre) doit être faite au secrétariat.

CHOIX DE COURS : Les nouveaux étudiants et étudiantes font leur inscription au mois de juin pour les 3 sessions. Les personnes inscrites en 2^e et 3^e année font leur réinscription au mois d'avril pour les 3 sessions. Si vous abandonnez un des cours qui apparaît à votre « CHOIX DE COURS », sans y être autorisé (voir Abandon de cours et Modification de choix de cours), la note « F » vous sera attribuée pour chacun des examens que vous n'aurez pas passé. Ce cours sera considéré comme un échec. Soyez vigilant ! C'est à vous et à vous seul qu'il incombe d'amorcer les procédures pour modifier votre choix de cours si cela s'avère nécessaire et de le faire dans les délais prescrits.

COURS HORS PROGRAMME (HP) : Un cours hors programme n'est pas synonyme de cours hors département. Il s'agit de cours qui peuvent être suivis en plus (en dehors) de votre programme. Ils apparaissent au bulletin avec la mention HP. Ils ne contribuent pas à la moyenne cumulative ni au total des crédits nécessaires pour obtenir le diplôme.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT : Dans tous les cours, une fois par trimestre, on procède à une évaluation de l'enseignement. Cette évaluation se fait au moyen d'un questionnaire, remis à chaque étudiant ou étudiante, qui vise à situer le rendement de l'enseignant (professeur(e) ou chargé(e) de cours) en fonction d'une série de critères précis : planification du cours, disponibilité, charge de travail, etc. L'étudiant ou l'étudiante peut également exprimer, sous la forme d'un texte suivi, des critiques et des suggestions visant l'amélioration du cours. Il ne faut pas douter de l'importance de telles évaluations. Elles sont versées au dossier du professeur et sont déterminantes lors de l'évaluation de la qualité de son enseignement (en particulier au moment des demandes de promotion).

FRAIS DE SCOLARITÉ : Consultez le site :

<http://www.futursetudiants.umontreal.ca/finances/droits.aspx?url=http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/droit-scolarite.html>

MODIFICATION DE CHOIX DE COURS : Pour modifier votre choix de cours, se présenter au secrétariat du Département à la période indiquée.

PLAN DE COURS : Au début de chaque cours, la personne chargée de l'enseignement distribue le plan de son cours.

RÉVISION DE L'ÉVALUATION : La personne qui, après une vérification des aspects techniques d'une évaluation et la consultation devant témoin de la copie de l'examen, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit, peut demander une révision dans un délai de quinze jours suivant l'affichage ou l'expédition des résultats. Un formulaire à remplir et à signer est prévu à cette fin au secrétariat.

SALLES DE COURS : Elles sont affichées au babillard du 4^e étage en face du local B-430.

■ Autres renseignements

CASIER : S'adresser au Régisseur de l'immeuble, 2^e étage, près de l'entrée principale du Pavillon Marie-Victorin.

CARTE ÉTUDIANTE : Vous recevrez du Bureau du registraire des directives à ce sujet. Vous pourrez vous présenter pour la prise de photo au Centre d'émission de la carte, 2332, boul. Édouard-Montpetit, rez-de-chaussée, tous les jours de 12 h à 19 h.

CHANGEMENT D'ADRESSE PERSONNELLE : Pour modifier votre adresse personnelle, utilisez la rubrique [Changer ses coordonnées](#) qui se trouve sur le site Études - Guichet étudiant.

SERVICES SPÉCIAUX : Si vous avez des besoins spécifiques liés à un handicap, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de votre programme, qui prendra les dispositions nécessaires pour y répondre.

TABAC : Il est défendu de fumer dans les immeubles de l'Université.